



pour l'avenir

pour l'avenir



Au début des années 1970, Hydro-Québec entreprenait ses premières études en environnement. C'est à la Baie-James que naîtra notre vision du développement durable. Au fil des saisons, notre engagement s'est renouvelé pour refléter les nouveaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Le monde change. Il nous oblige à faire des choix énergétiques rentables, responsables et durables. Pour un avenir meilleur.

1 Message du président du Conseil d'administration et du président - directeur général

2 Hydro-Québec et le développement durable

La nature de notre électricité

6 Répondre aux besoins énergétiques des Québécois

9 Privilégier l'hydroélectricité

11 Les grands projets en cours

16 Miser sur la diversité des filières

18 Des réseaux fiables et bien intégrés au milieu

19 L'efficacité énergétique pour réduire la demande

La couleur de notre engagement

24 Des actions responsables envers la collectivité

33 Des liens étroits avec les partenaires

40 Contribution à la richesse collective

44 Tableau de concordance avec la GRI

Le développement durable, notre réalité

12 Projet de l'Eastmain-1

20 Plan global en efficacité énergétique 2005-2010

26 Bassin versant de la rivière des Outaouais

38 Aménagement hydroélectrique de Fortuna



En couverture : Ligne de transport à 120 kV reliant les postes d'Iberville et de Saint-Césaire, en Montérégie.

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Nous avons le plaisir de vous présenter le *Rapport sur le développement durable 2004* d'Hydro-Québec. Le thème « pour l'avenir » retenu cette année traduit bien nos valeurs comme entreprise engagée envers la société québécoise. Il reflète également le choix du développement durable fait il y a plusieurs années. Ce rapport témoigne de nos réalisations de 2004 et des aspects qu'il nous faut améliorer.

Pour assurer la sécurité énergétique des Québécois, nous avons poursuivi le développement hydro-électrique par des investissements globaux de 5 G\$. À l'heure des changements climatiques, nous sommes convaincus que l'hydroélectricité demeure la meilleure option pour le Québec. Propre et renouvelable, l'hydroélectricité permet de maintenir des écosystèmes et des habitats productifs. Elle contribue aussi au développement social et économique du Québec et de ses régions. Par l'apport combiné d'autres filières, notamment l'énergie éolienne, nous faisons des choix énergétiques durables pour répondre aux besoins.

Notre nouveau Plan global en efficacité énergétique, plus ambitieux que le précédent, fait partie intégrante de ces choix. Nous voulons soutenir et encourager des comportements responsables chez les consommateurs, qui peuvent ainsi contribuer à l'avenir énergétique durable du Québec. Des réseaux fiables, robustes et bien intégrés au milieu participent également à cet objectif.

Par l'ampleur de ses actifs et de ses investissements, Hydro-Québec joue un rôle social et économique important. Les résultats de 2004 traduisent notre volonté d'assurer la santé et la sécurité du public, de protéger l'environnement et la qualité de vie, mais aussi de maintenir des relations étroites et un dialogue constant avec nos partenaires, nos clients, nos employés et notre actionnaire.

Nos employés ont tout le mérite de la performance dont fait écho le *Rapport sur le développement durable 2004* et nous les en remercions chaleureusement. De fait, nous misons chaque jour sur leur engagement pour devenir meilleurs.

Alors que le gouvernement du Québec fait également le choix du développement durable, nous sommes particulièrement fiers de partager ce que nous avons déjà accompli sur cette voie. Nous réaffirmons plus que jamais notre engagement à poursuivre notre travail en faveur d'un développement viable à long terme et dans le respect de l'environnement.

Le président du Conseil d'administration,



André Bourbeau

Le président-directeur général,



André Caillé

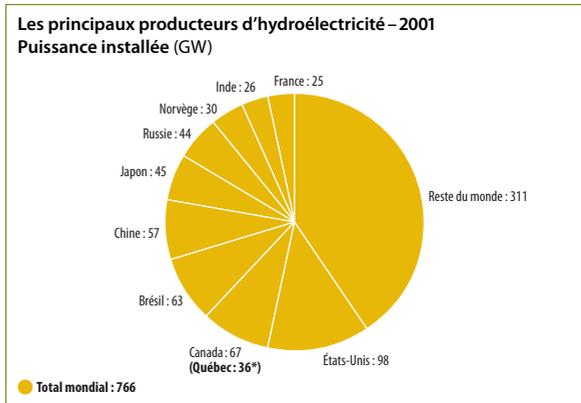
Hydro-Québec et le développement durable

Des choix énergétiques durables

L'année 2004 marque le 60^e anniversaire d'Hydro-Québec, l'une des grandes entreprises d'électricité d'Amérique du Nord. Tout au long de l'année, la question de la sécurité de l'approvisionnement énergétique des Québécois a été omniprésente. La population s'est montrée très préoccupée par les gaz à effet de serre, la qualité de l'air et les changements climatiques. La sécurité énergétique a d'ailleurs fait l'objet d'un débat public devant la Régie de l'énergie. Dans ce contexte, il semble à propos de faire connaître les actions réalisées par Hydro-Québec qui mènent à un développement énergétique durable.

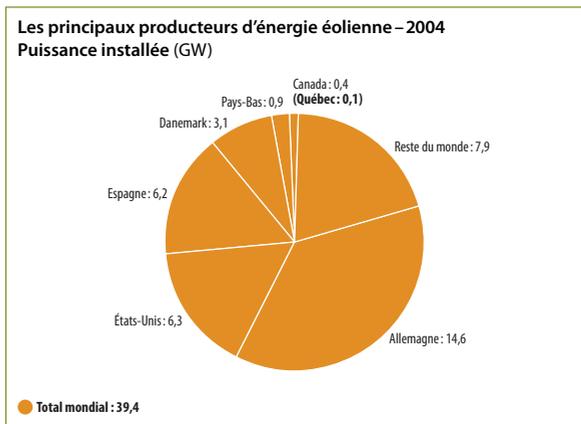
Nos orientations

- Priorité de l'hydroélectricité.
- Diversification des sources d'approvisionnement afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du Québec.
- Priorité de l'énergie éolienne comme filière d'appoint.
- Mise en œuvre du *Plan global en efficacité énergétique 2005-2010*, comportant un objectif ambitieux d'économies d'énergie.
- Apport d'autres sources d'énergie renouvelables (ex. biomasse) et de la filière thermique (classique, nucléaire, gaz et cogénération).
- Amélioration du rendement des installations existantes afin de limiter l'investissement dans de nouvelles infrastructures.
- Maintien de réseaux fiables et bien intégrés dans leur milieu.



Sources : Agence internationale de l'énergie, Key World Energy Statistics 2004 et Ressources naturelles Canada.

* Donnée 2003 pour le Québec.



Source : Association canadienne de l'énergie éolienne.



La clientèle québécoise au cœur des activités d'Hydro-Québec

Hydro-Québec a comme mission première de fournir l'électricité aux Québécois. Société d'État à vocation commerciale, elle est aussi active dans les domaines de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie d'énergie de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie. Hydro-Québec a l'obligation d'assurer la sécurité énergétique des Québécois en matière d'électricité. Elle le fait en s'appuyant principalement sur l'hydroélectricité, une énergie propre et renouvelable.

Gérer le développement durable

- Adhésion au concept de développement durable en 1989 et engagement dans le domaine de l'environnement depuis plus de 30 ans.
- Politiques, valeurs et critères de choix des projets d'équipement intégrant des préoccupations environnementales, sociales et économiques.
- Reddition de comptes à la Haute direction et au Comité d'environnement et de responsabilité sociale du Conseil d'administration.
- Systèmes de gestion environnementale ISO 14001.
- Moyens de concertation avec les collectivités, les clients et les partenaires commerciaux et industriels.
- Effectif de plus de 300 personnes œuvrant dans le domaine de l'environnement ou des relations avec le milieu partout au Québec.
- Contributions financières diverses à la société : dons et commandites, Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, chaires universitaires, Programme de mise en valeur intégrée et autres.
- Publication annuelle du Rapport sur le développement durable inspiré des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) et vérifié par des vérificateurs externes.

Une entreprise responsable au quotidien

Hydro-Québec agit comme une entreprise responsable sur le plan du développement durable. Elle utilise une foule de moyens qui sont adaptés au contexte de ses différentes unités. Son sens des responsabilités se manifeste dans toutes ses activités, de la planification à l'exploitation, en passant par la construction et la recherche. Son personnel témoigne d'un réel souci d'appliquer des critères de développement durable dans ses pratiques de tous les jours.

Par ailleurs, Hydro-Québec a adhéré en 2004 au Pacte mondial des Nations Unies, qui engage les parties prenantes à respecter dix grands principes dans divers domaines : droits de la personne, normes du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption. L'entreprise s'est également engagée à participer au comité international de la Global Reporting Initiative (GRI) chargé d'élaborer les lignes directrices spécifiques au secteur de l'électricité pour la préparation de rapports sur le développement durable.

Forêt ancienne du mont Wright (Capitale-Nationale)

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement soutient financièrement le projet de protection et de mise en valeur du parc de la forêt ancienne du mont Wright.







La nature de notre électricité

Il y a plus d'un siècle, nos prédécesseurs apprivoisaient la force de l'eau pour produire l'électricité. Cette voie, nous l'avons poursuivie pour répondre à la demande d'énergie croissante des Québécois. Le vent et la biomasse viendront enrichir un patrimoine énergétique unique. Notre kilowatt devient de plus en plus vert. Consommons-le judicieusement. En pensant aux générations qui suivront.

Répondre aux besoins énergétiques des Québécois

La croissance de la demande d'électricité

Les Canadiens, et plus particulièrement les Québécois, comptent parmi les plus grands consommateurs d'électricité du monde. Cette réalité s'explique en grande partie par le recours à l'électricité pour les usages industriels et le chauffage.

Au Québec, la demande d'électricité suit l'évolution démographique et économique : sa croissance est modérée mais régulière depuis nombre d'années.

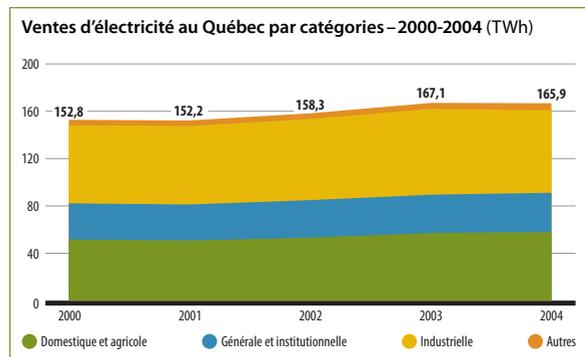
Hydro-Québec compte 3,7 millions d'abonnements. Le volume de ses ventes d'électricité en 2004 a atteint 180,8 TWh, soit 165,9 TWh au Québec et 14,9 TWh hors Québec. Au Québec, les ventes ont diminué de 1,2 TWh, en raison principalement d'une réduction des ventes à la clientèle industrielle par suite de fermetures d'usines et d'une grève à l'aluminerie de Bécancour.

Pour répondre aux besoins d'énergie futurs, Hydro-Québec a déposé en novembre 2004 un plan d'approvisionnement auprès de la Régie de l'énergie. Elle prévoit que ses ventes augmenteront de 1,2% (2 TWh) par année d'ici 2014, compte tenu des économies d'énergie.

Une offre fondée surtout sur les énergies renouvelables

La production hydroélectrique québécoise a doublé depuis 1975, alors que l'usage du pétrole, mis à part le secteur des transports, diminuait des deux tiers. Pour combler les besoins en électricité, Hydro-Québec exploite aujourd'hui un parc de 53 centrales hydroélectriques, dont la puissance installée s'élève à 31 622 MW, représentant 96% de sa production. Pour le reste, sa production est assurée par de l'énergie thermique (y compris le nucléaire) et de l'énergie éolienne, en développement.

Pour rentabiliser ses investissements et valoriser l'actif des Québécois, Hydro-Québec maintient des activités d'exportation. En plus de rapporter des revenus, les exportations contribuent à l'assainissement de l'air dans l'est de l'Amérique du Nord, car la production hydroélectrique québécoise permet d'éviter les émissions de gaz à effet de serre issues de la production thermique polluante.



Source : Rapports annuels d'Hydro-Québec, 2000-2004.

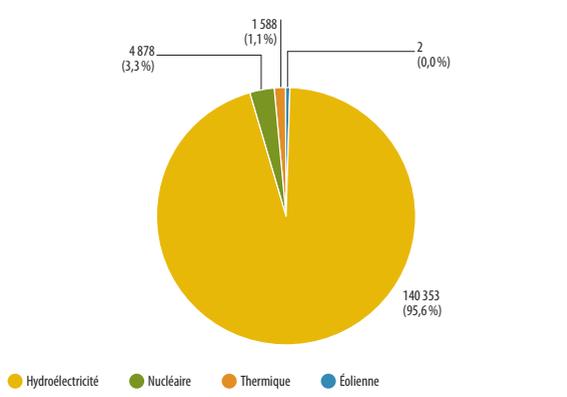
Capacité de production d'Hydro-Québec – 2004 (MW)

Type d'installation	Nombre d'installations	Puissance installée
Hydroélectrique*	53	31 622
Thermique classique	1	600
Thermique à turbine à gaz	3	870
Thermique à moteur diesel**	24	123
Nucléaire	1	675
Parc éolien	1	2
Total	83	33 892

* Hydro-Québec dispose aussi de la majeure partie de la production de la centrale des Churchill Falls, à Terre-Neuve-et-Labrador, d'une puissance nominale de 5 428 MW.

** Utilisée pour l'alimentation des réseaux autonomes (non rattachés au réseau principal); la plupart de ces réseaux sont situés dans le Nord-du-Québec.

Électricité produite par Hydro-Québec – 2004 (GWh)



Centrales au charbon, sources de pollution

Les centrales alimentées au charbon sont la principale source d'émissions de polluants atmosphériques dans le secteur de l'électricité. Même si elles fournissent 44 % de l'électricité sur le continent nord-américain, elles produisent 90 % des émissions d'oxydes d'azote (NO_x) et 86 % des émissions d'anhydride sulfureux (SO₂), des polluants atmosphériques qui nuisent à l'environnement et à la santé.

Source: Les émissions atmosphériques des centrales électriques nord-américaines, Commission de coopération environnementale.

Bilan de l'énergie renouvelable à Hydro-Québec (GWh)

Production et achat	2002	2003	2004
Énergie de tous types			
Production totale d'énergie	150 135	152 375	146 821
Achats d'énergie	41 356	39 466	41 448
Total	191 491	191 841	188 269
Énergie renouvelable			
Production d'électricité d'origine hydraulique	145 401	146 913	140 353
Production d'électricité d'origine éolienne	3	2	2
Achat d'électricité d'origine hydraulique	36 356	31 995	33 684
Achat d'électricité issue de la biomasse et de la valorisation des déchets	1 376	1 477	1 480
Achat d'électricité d'origine éolienne	169	168	185
Total	183 305	180 555	175 704
Proportion de l'énergie renouvelable (%)	96	94	93



Réservoir Sainte-Marguerite 3.

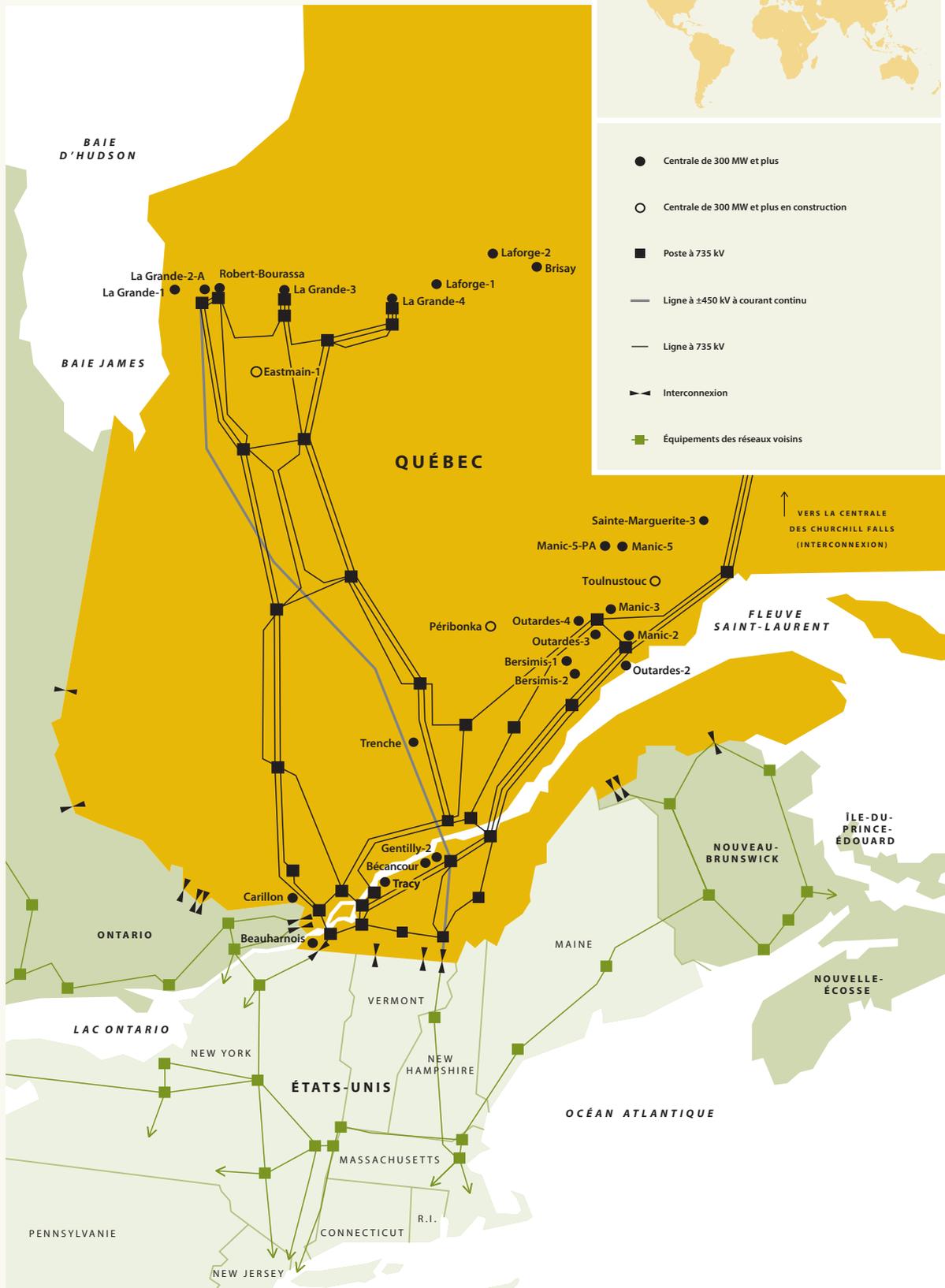
Critères pour les achats futurs d'énergie

Approuvés par la Régie de l'énergie en octobre 2004, cinq indicateurs de développement durable servent à évaluer les soumissions liées à l'approvisionnement en énergie à long terme :

- le caractère renouvelable de l'énergie,
- les émissions de gaz à effet de serre,
- les émissions d'oxydes d'azote,
- l'adoption par le fournisseur d'un système de gestion environnementale,
- l'appui des élus locaux.

Ces indicateurs comptent pour 15% dans l'évaluation des soumissions.

Grands équipements d'Hydro-Québec



Privilégier l'hydroélectricité

À l'heure des changements climatiques

Les changements climatiques constituent un enjeu planétaire, comme en témoignent la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1992) et le Protocole de Kyoto (1997). Le gouvernement du Québec et Hydro-Québec se sont prononcés en faveur de cet engagement des nations à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le Canada et Kyoto

- Ratification par le Canada du Protocole de Kyoto en décembre 2002.
- Entrée en vigueur du Protocole en février 2005, à la suite de la ratification par la Russie en décembre 2004.
- Objectif de réduction de 6 % par rapport à 1990 des émissions de GES sur la période 2008-2012.

Parce qu'il recourt massivement à l'hydroélectricité pour satisfaire ses besoins en énergie, le Québec se distingue de ses voisins par un bilan des émissions de GES nettement plus favorable (selon les données de 2002):

- Les émissions globales par habitant y sont deux fois moins élevées que dans les autres provinces canadiennes et six fois moins élevées qu'en Alberta.
- Pour le secteur de l'électricité, les émissions par habitant sont 97 fois moindres que celles des autres provinces canadiennes. Ce secteur représente 0,34 % des GES émis au Québec, contre 17,4 % pour l'ensemble du Canada.

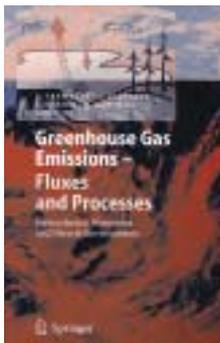
Bien qu'elle ait une excellente performance pour ce qui est des émissions de GES, l'hydroélectricité n'est pas visée par le Protocole de Kyoto. Hydro-Québec s'efforce néanmoins de faire reconnaître la contribution de l'hydroélectricité dans les mécanismes de permis et de crédits échangeables proposés par le gouvernement du Canada.

L'importance de l'eau au Québec

Le Québec dispose d'une ressource hydrique abondante. Avec ses installations de production et ses ouvrages de retenue et de dérivation d'eau, Hydro-Québec est présente sur 73 des 4 500 rivières du territoire. Trente-neuf autres rivières sont exploitées par des producteurs privés. Globalement, les rivières utilisées à des fins de production hydroélectrique représentent actuellement moins de 3 % de l'ensemble des rivières du Québec.

Hydro-Québec investit continuellement dans la préservation des rivières qu'elle utilise. De plus, tous ses projets doivent remplir les trois conditions suivantes :

- être rentables, compte tenu des conditions du marché;
- être acceptables du point de vue environnemental;
- être accueillis favorablement par les communautés locales.



Note d'excellence pour les réservoirs

Hydro-Québec, l'Université du Québec à Montréal et Springer ont publié conjointement *Greenhouse Gas Emissions - Fluxes and Processes*, un document qui dresse un bilan exhaustif des connaissances actuelles sur les GES produits par les réservoirs et les milieux naturels des zones boréale, semi-aride et tropicale.

Conclusion des chercheurs : l'hydroélectricité est une énergie renouvelable qui contribue très peu aux émissions de GES. L'apport des réservoirs de la zone boréale est de 35 à 70 fois plus faible, par térawattheure, que celui des centrales thermiques.

Cet ouvrage scientifique est le fruit d'une collaboration entre treize universités, six agences et centres de recherche et six entreprises d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Amérique du Sud.

Contribution marquée de l'hydroélectricité

Les installations hydroélectriques sont des actifs durables. Elles constituent un riche héritage pour les générations futures, au Québec et ailleurs dans le monde.

La collectivité dans son ensemble retire de l'hydroélectricité de multiples avantages sur les plans environnemental, social et économique.

Protection de l'environnement

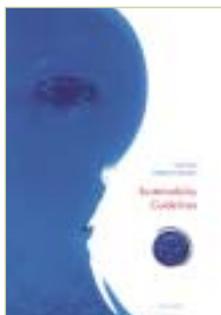
- Source d'énergie propre et renouvelable.
- Préservation de la qualité de l'air et réduction d'émissions de gaz à effet de serre.
- Remplacement de sources d'énergie fossiles.
- Respect de la biodiversité et des habitats.
- Connaissances sur les écosystèmes et le patrimoine archéologique.

Développement social

- Source d'approvisionnement local favorisant la stabilité et la souplesse d'exploitation du réseau.
- Soutien aux collectivités et aux communautés autochtones.
- Protection des biens et des personnes contre les crues.
- Mise en valeur du potentiel récréatif, par exemple par l'aménagement de rampes d'accès aux plans d'eau.
- Longue durée de vie et faible coût de maintenance des installations.

Développement économique

- Autonomie énergétique et stabilité des prix.
- Création de savoir-faire et développement industriel.
- Investissements importants dans des infrastructures, comme les routes.
- Création d'emplois et formation de la main-d'œuvre.
- Acquisition de biens et de services.



Une ressource renouvelable reconnue

Hydro-Québec partage son expertise dans le domaine de l'hydroélectricité et travaille avec divers forums et organismes nationaux et internationaux comme le Conseil mondial de l'énergie, dont la présidence est assurée par le président-directeur général d'Hydro-Québec, et l'Agence internationale de l'énergie.

En 2004, Hydro-Québec a collaboré avec l'Association internationale pour l'hydroélectricité à l'élaboration de lignes directrices en matière de développement durable ainsi qu'à la réalisation d'un protocole d'application de ces principes aux projets et aux aménagements hydroélectriques.

Lors de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables et du Symposium des Nations Unies sur l'hydroélectricité et le développement durable, Hydro-Québec a contribué à faire reconnaître l'hydroélectricité comme force motrice du développement énergétique durable de notre planète.

Les grands projets en cours

Des choix judicieux avant, pendant et après un projet hydroélectrique

Choisir le bon site et la façon la plus durable de l'aménager

- Favoriser les cours d'eau et les sites déjà aménagés.
- Choisir les variantes de moindre impact pouvant répondre à plusieurs besoins.

Se donner les moyens de réaliser le meilleur projet possible

- Identifier, prévenir et gérer les impacts du projet en réalisant des études environnementales rigoureuses.
- Atténuer ou compenser les impacts par des actions et des mesures appropriées, par exemple l'aménagement de frayères.
- Assurer le respect des exigences légales et des engagements de l'entreprise durant les travaux de construction.
- Convenir d'ententes et entretenir des relations continues avec les collectivités locales.
- Maximiser les retombées économiques dans les régions touchées.

Exploiter de façon durable et mesurer les effets réels des aménagements

- Gérer rigoureusement les installations dans le respect des collectivités.
- Favoriser l'usage secondaire des installations.
- Mettre en place des mesures d'urgence et de gestion de risques.
- Exploiter les aménagements de façon durable.

Poursuivre le développement

Hydro-Québec a entrepris d'agrandir son parc de production. Elle poursuit, entre autres projets, la construction de trois grands aménagements : Eastmain-1, Toulnostouc et Péribonka. Elle a mis en service la centrale du Rocher-de-Grand-Mère à la fin de l'année. De plus, elle a déposé auprès des instances gouvernementales les études d'impact sur l'environnement relatives aux aménagements de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs ainsi qu'à la centrale de l'Eastmain-1-A et la dérivation Rupert.

Suivi des teneurs en mercure des poissons au complexe La Grande.



Grand marais de Beauharnois.



Projet de l'Eastmain-1

Nous poursuivons la construction de l'aménagement de l'Eastmain-1 à la Baie-James. Nous considérons les aspects environnementaux, sociaux et économiques à toutes les étapes du projet. C'est une condition essentielle à son acceptation. Notre engagement envers le milieu doit se traduire par des gestes concrets. Bâtir l'énergie de demain, c'est aussi établir des liens durables avec les communautés locales.

Préserver l'environnement

Évaluation environnementale

Dès la planification du projet de l'Eastmain-1, nous avons réalisé une évaluation environnementale afin de déterminer les impacts des travaux. À cette occasion, nous avons défini des mesures pour atténuer les effets négatifs et bonifier les retombées pour le milieu, par exemple :

- aménagement d'habitats riverains propices à la sauvagine et aux petits animaux terrestres ;
- aménagement de frayères, d'un seuil et d'une passe migratoire ainsi qu'un semencement de plus de 70 000 larves d'esturgeons jaunes dans la rivière Eastmain ;
- aménagement d'un circuit d'interprétation comprenant un sentier, des belvédères et des panneaux d'interprétation.

Surveillance environnementale

Hydro-Québec exerce une surveillance environnementale en continu au chantier. Elle s'assure ainsi du respect de ses exigences environnementales par les entrepreneurs, dans l'esprit de son système de gestion environnementale ISO 14001. Pour ce faire, elle sensibilise les entrepreneurs et les travailleurs aux impacts du projet et à ses exigences environnementales. La surveillance concerne notamment l'exploitation des bancs d'emprunt, le traitement des eaux usées et la gestion des matières résiduelles.

Suivi environnemental

Le suivi environnemental se déroule avant, pendant et après les travaux. Il permet de vérifier l'évolution du milieu par rapport à l'évaluation des impacts identifiés lors de l'avant-projet. Le suivi sert aussi à déterminer si les mesures d'atténuation prévues sont efficaces. Parmi les éléments qui feront l'objet d'un suivi environnemental, citons : la qualité des eaux, les gaz à effet de serre produits par le réservoir, l'érosion des rives en aval de l'évacuateur de crues et les retombées économiques sur l'emploi et les entreprises cibles.



Quelques chiffres

Nombre de groupes turbines-alternateurs: 3
 Puissance installée: 480 MW
 Superficie du réservoir: 603 km²
 Nombre de digues et barrage: 33
 Durée des travaux: 2002-2007
 Type de centrale: en surface

Contribuer au développement social

La *Convention Nadoshtin*, signée par les Cris et Hydro-Québec en 2002, vise notamment à protéger le mode de vie autochtone tout en facilitant la réalisation du projet. Elle prévoit, par exemple, la création de diverses sociétés et d'un comité technique qui abordent chacun des aspects du projet, allant du respect de la culture crie à la gestion des ressources naturelles du territoire. Les Cris jouent un rôle actif dans le projet, tant dans la réalisation des études que dans les travaux.

En 2004

- 12 % de l'effectif du chantier constitué de Cris, soit une moyenne annuelle de 185 employés.
- Moyenne annuelle de 1824 emplois.
- 12 % de l'effectif provenant de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Favoriser l'économie régionale

Le projet de l'Eastmain-1 représente un investissement global de 2,1 G\$. Hydro-Québec travaille avec les comités de maximisation des retombées économiques des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (ComaxAT et ComaxNORD) pour soutenir les entreprises régionales dans l'obtention de contrats et aider les travailleurs locaux à trouver un emploi au chantier.

En 2004

- 530 M\$ dépensés pour la réalisation des travaux.
- 155 M\$ de contrats et d'achats depuis le début du projet pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.
- Plusieurs centaines de rendez-vous d'affaires organisés entre les fournisseurs de la région et les entrepreneurs au chantier lors de deux activités de maillage d'entreprises.

Aménagements en construction



Aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc.
526 MW. Côte-Nord.
Mise en service : 2005.

- Soutien de 1 073 emplois en 2004.
- Embauche depuis 2001 de 285 Innus de Betsiamites.
- Suivi environnemental amorcé : érosion des rives du lac Sainte-Anne, habitat du castor dans le secteur du réservoir projeté, utilisation récréotouristique du territoire et autres.
- Mesures d'atténuation réalisées, dont aménagement de 5 ha de milieux humides favorables à la sauvagine.
- Poursuite des travaux du comité de maximisation des retombées économiques du projet.



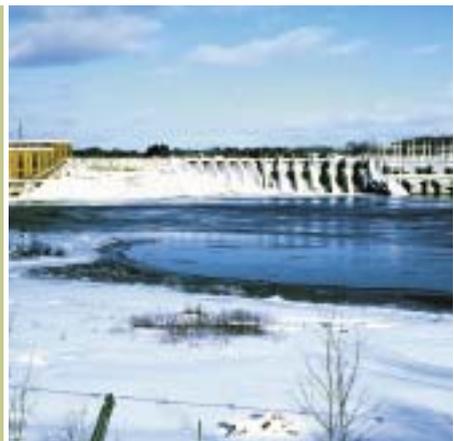
Aménagement hydroélectrique de la Péribonka.
385 MW. Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Mise en service : 2008.

- Début de la construction en avril 2004.
- Soutien de 554 emplois en 2004, dont 82 % sont comblés par du personnel provenant de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Main-d'œuvre innue – 16 % de l'effectif du chantier.
- Attribution de 148 M\$ de contrats (près de la moitié) aux entreprises de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de 76 M\$ de contrats aux entreprises innues de Mashteuiatsh.
- Retombées économiques régionales de 122 M\$ en 2004.
- Suivi environnemental amorcé : maintien de la sauvagine, compensation pour la perte de milieux humides, ensemencement d'ombles de fontaine et autres.

Mise en service de la centrale du Rocher-de-Grand-Mère

Commencée en 2000, la construction de la centrale du Rocher-de-Grand-Mère a pris fin en décembre 2004 avec la mise en service des groupes turbines-alternateurs totalisant 230 MW. Cet ouvrage jouxte la centrale de Grand-Mère, sur le Saint-Maurice, laquelle sera exploitée de façon ponctuelle, notamment durant les crues du printemps et de l'automne.

À la pointe des travaux, plus de 700 travailleurs œuvraient sur le chantier, dont 71 % provenaient des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. L'investissement d'environ 520 M\$ a engendré des retombées régionales de plus de 150 M\$.



Projets à l'étude



Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert, y compris la centrale de la Sarcelle. 888 MW. Nord-du-Québec.

- Un des plus importants projets d'aménagement hydroélectrique de la décennie au Québec.
- Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement en décembre 2004.
- Participation active des communautés crie et intégration de leur savoir aux études.
- Rencontres de consultation des utilisateurs du territoire jamésien autour de tables d'information et d'échange.
- Entente de partenariat avec la municipalité de Baie-James favorisant d'importantes retombées financières et économiques dans le Nord-du-Québec.

Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs. 138 MW. Mauricie.

- Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement en mai 2004.
- Audiences publiques tenues en septembre et en octobre 2004 : le projet est bien accueilli par la population.
- Discussions avec les intervenants concernés autour de tables d'information et d'échange, lors de rencontres d'information et de consultation et de comités de travail.
- Décision des instances gouvernementales attendue en 2005.

Retombées économiques des grands travaux de construction – 2004

Travaux	Région	Nombre d'emplois*	Dépenses liées aux travaux (M\$)	Valeur globale du projet (M\$)
Aménagement hydroélectrique de la Péribonka	Saguenay-Lac-Saint-Jean	554	205	1 200
Aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc	Côte-Nord	1 073	332	1 000
Aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1	Nord-du-Québec	1 824	530	2 100
Centrale de Beauharnois (réhabilitation)	Montérégie	211	52	1 400
Centrale des Rapides-des-Quinze (réfection)	Abitibi-Témiscamingue	100	31	140
Centrale du Rocher-de-Grand-Mère	Mauricie	200	170	520
Centrale aux Outardes-3 (réfection)	Côte-Nord	140	42	199
Centrale Mercier	Outaouais et Laurentides	150	41	145

* Moyenne annuelle. Comprend les emplois liés aux activités réalisées par Hydro-Québec et par ses mandataires (entrepreneurs, firmes d'ingénieurs et autres) au chantier, au bureau ou au laboratoire.

Miser sur la diversité des filières

L'énergie éolienne pour l'avenir

Pour combler ses besoins d'approvisionnement, Hydro-Québec mise sur l'énergie d'origine éolienne. En octobre 2004, elle retenait les offres de deux producteurs capables de lui procurer 990 MW de cette énergie. Conformément aux conditions des appels d'offres, les parcs éoliens et les usines de fabrication et d'assemblage des pièces seront aménagés dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Globalement, les projets éoliens auraient des retombées régionales de 1,9 G\$. Aussi, de 40% à 60% des dépenses seraient faites dans les régions. La mise en service des éoliennes s'échelonne de décembre 2006 à décembre 2012. Leur fabrication et leur exploitation devraient générer quelque 360 emplois directs.

La production éolienne

Avantages

- Énergie renouvelable et propre.
- Faible coût d'exploitation.
- Émissions négligeables de GES.
- Courts délais de réalisation.
- Soutien au développement régional.

Contraintes

- Production intermittente; jumelage nécessaire avec des sources de production continue.
- Faible facteur d'utilisation; nécessité d'un service d'équilibrage de l'électricité.
- Impact sur le paysage.
- Perte d'efficacité dans des conditions climatiques difficiles.



Parc éolien Le Nordais, à Cap-Chat (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Le saviez-vous ?

Les éoliennes de dernière génération ont une capacité de production pouvant atteindre 3 MW. Il en faudrait environ 175 pour obtenir la capacité de production de la centrale de la Toulnostouc (526 MW), en construction sur la Côte-Nord.

L'énergie thermique pour des besoins particuliers

Hydro-Québec exploite 28 centrales thermiques alimentées par des combustibles fossiles. Vingt-quatre d'entre elles fonctionnent au diesel et servent à alimenter les réseaux autonomes, en particulier aux Îles-de-la-Madeleine, en Basse-Côte-Nord et au Nunavik.

Les quatre autres centrales thermiques, dont trois à turbines à gaz, sont reliées au réseau principal. Elles sont surtout sollicitées durant les périodes de pointe ou de faible hydraulité. À titre d'exemple, la centrale de Tracy, située en Montérégie, a fonctionné de manière continue de janvier à mai 2004, puis de manière intermittente durant l'automne.

Abandon du projet du Suroît

En 2001, Hydro-Québec a demandé l'autorisation de construire une centrale à gaz à cycle combiné d'environ 800 MW sur les rives du canal de Beauharnois, au sud-ouest de Montréal. Le recours à cette technologie, qui affiche de bonnes performances sur le plan des émissions atmosphériques, servait à accroître la marge de manœuvre de l'entreprise pour la période 2006-2009.

Plusieurs regroupements ont fait connaître leur opposition au projet du Suroît, ce qui a incité le gouvernement du Québec à demander un avis à la Régie de l'énergie. À la suite d'audiences publiques tenues au printemps 2004, la Régie a considéré le projet du Suroît souhaitable, mais non indispensable. Dans ces conditions, le gouvernement a décidé, en novembre, de retirer l'autorisation de construire la centrale.

L'énergie nucléaire en complément

Hydro-Québec exploite la centrale de Gentilly-2 (675 MW) depuis 1983. Elle en tire environ 3% de sa production annuelle. Cette centrale nucléaire joue un rôle important, en raison notamment de son excellente performance et de sa contribution à la stabilité du réseau.

Lors de la conception de la centrale de Gentilly-2, Hydro-Québec prévoyait l'exploiter jusqu'en 2013. Afin d'en prolonger la vie utile jusqu'en 2035, elle a déposé en janvier 2004 l'étude d'impact sur l'environnement relative au projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et de réfection de la centrale nucléaire. Les audiences publiques sur l'environnement ont eu lieu en novembre et en décembre 2004.

Selon les études, la réfection de la centrale de Gentilly-2 et la prolongation de son exploitation n'entraîneront pas de rejets additionnels significatifs de radioéléments ou de produits chimiques dans l'environnement.



Centrale nucléaire de Gentilly-2 : un moteur économique pour la région

- Environ 700 emplois permanents et des retombées d'exploitation d'environ 90 M\$ annuellement dans la région de Trois-Rivières et de Bécancour.
- Retombées régionales liées à la réfection de la centrale évaluées à plus de 300 M\$, pour un investissement global de 1,2 G\$.

L'énergie issue de la cogénération et de la biomasse

En octobre 2004, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres pour la fourniture de 350 MW d'électricité issue de la cogénération. Les équipements doivent être situés au Québec et leur puissance installée doit se limiter à 200 MW. Un indice d'efficacité énergétique d'au moins 70% et le faible taux d'émissions de gaz à effet de serre figurent parmi les critères d'attribution. Les premières livraisons sont prévues au plus tard le 1^{er} décembre 2009.

Par ailleurs, deux contrats de fourniture d'électricité issue de la biomasse, totalisant 39,4 MW et attribués à la suite d'un appel d'offres portant sur 100 MW, ont été approuvés par la Régie de l'énergie. Les livraisons sont prévues à compter de juillet 2006 et de mars 2007.

Le saviez-vous ?

La *cogénération* est la production simultanée de deux formes d'énergie à partir d'une même source. L'exemple le plus courant est la production d'électricité et de vapeur à partir du gaz naturel. La vapeur peut être utilisée pour un procédé industriel ou pour le chauffage de l'eau et de locaux.

Production décentralisée

La Régie de l'énergie a reçu une proposition d'Hydro-Québec visant à favoriser l'autoproduction – ou production décentralisée – chez les petits consommateurs résidentiels et commerciaux d'électricité. Seules les énergies renouvelables seront considérées (énergie éolienne, hydroélectrique et solaire, énergie issue des biogaz et de la biomasse forestière).

Des programmes similaires existent ou sont en voie d'être mis en œuvre dans d'autres provinces canadiennes. D'ailleurs, près de 40 États américains ont adopté des lois en ce sens.

Utiliser les biogaz pour produire de l'électricité en milieu agricole

Hydro-Québec a lancé un projet pilote de production décentralisée d'électricité à partir de biogaz issus de la ferme. Ce projet pourrait toucher 900 fermes, représentant une puissance installée de 40 MW ou une production de 300 GWh.

Des réseaux fiables et bien intégrés au milieu

Un réseau de transport sans cesse amélioré

Hydro-Québec a apporté plusieurs modifications au réseau de transport, à la suite du grand verglas de 1998, en vue d'améliorer la fiabilité du service. Elle a notamment construit la boucle montérégienne, formée de la ligne à 735 kV des Cantons-Hertel et du poste de la Montérégie ainsi que de trois lignes à 120 kV. Cet important chantier s'est terminé en 2004 et son coût s'est élevé à plus de 460 M\$. Il a engendré des retombées considérables dans le milieu, dont la réalisation de 22 initiatives de mise en valeur des milieux naturel et humain.

Pour répondre aux préoccupations du milieu agricole, une évaluation des tensions parasites susceptibles d'affecter le comportement animal a été réalisée en vertu de l'entente conclue entre Hydro-Québec, l'Union des producteurs agricoles et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Cette étude, réalisée dans le cadre de la mise en service de la ligne à 735 kV des Cantons-Hertel, montre que les niveaux de tension demeurent en deçà du seuil acceptable.



Pylônes en béton haute performance (BHP), sur la ligne à 120 kV Lafontaine-Paquin (Laurentides).

Autres avancées majeures en transport

- Mise en service d'un transformateur à fréquence variable (TFV) au poste Langlois, en Montérégie. Cet appareil permet l'échange d'énergie entre deux réseaux non synchronisés. Une première mondiale.
- Inauguration dans les Laurentides de la ligne à 120 kV Lafontaine-Paquin, comportant des pylônes en béton haute performance (BHP). Ces nouveaux pylônes, qui s'intègrent facilement au paysage, coûtent 15% de moins que les pylônes tubulaires en acier, également utilisés dans des lieux d'intérêt.
- Utilisation, au lieu de l'huile, d'un gel de silicone comme isolant dans les lignes souterraines, ce qui permet de réduire les risques de contamination.

De multiples précautions dans le domaine de la distribution

Bien qu'une faible proportion des projets de distribution soient soumis, en vertu de la loi, à une évaluation environnementale, Hydro-Québec en effectue des milliers chaque année. En 2004, 99% des 12 867 projets ont fait l'objet d'une évaluation environnementale interne (ÉEI), notamment ceux qui visaient l'alimentation des nouveaux clients et la maintenance du réseau.

Quelque 60 projets de distribution ont également fait l'objet d'un suivi afin de vérifier l'application des directives environnementales de l'entreprise. De façon générale, ils respectent les exigences.

De plus, les encadrements de planification et de conception des nouvelles installations tiennent compte désormais de la présence des champs électriques et magnétiques; trois projets de recherche-développement ont été lancés dans ce domaine.

Réseaux de transport et de distribution

	2002	2003	2004
Réseau de transport			
Longueur (km)	32 314	32 434	32 487
Nombre de postes	505	506	506
Réseau de distribution			
Longueur (km)	105 871	106 568	107 423

L'efficacité énergétique pour réduire la demande

En octobre 2004, Hydro-Québec déposait son nouveau *Plan global en efficacité énergétique 2005-2010* (PGEÉ) auprès de la Régie de l'énergie. Ce plan vise des économies d'énergie quatre fois plus importantes que le plan précédent, soit 3 000 GWh en 2010, l'équivalent de la consommation annuelle de 180 000 résidences.

Hydro-Québec mène plusieurs actions destinées à favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie dans les résidences, les fermes, les commerces et les industries. Des collaborations avec l'Union des municipalités du Québec, la Fédération Québécoise des Municipalités et l'Union des producteurs agricoles ont mené à la création de tables d'échange concernant la mise en œuvre du PGEÉ dans les secteurs municipal et agricole. Elles ont aussi permis la réalisation de mesures concrètes, telles que la publication d'un guide pratique traitant des moteurs énergétiquement efficaces pour les exploitations agricoles et d'une fiche technique sur l'utilisation de matelas chauffants pour la reproduction porcine.

Hydro-Québec demeure un partenaire de premier plan dans le développement de technologies efficaces :

- Stockage thermique pour les bâtiments commerciaux, en collaboration avec un partenaire international, contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Séchage du bois par pompe à chaleur haute température, en partenariat avec un client industriel et un manufacturier. Cette mesure pourrait permettre la réduction d'environ 22 millions de litres du volume de mazout consommé annuellement au Québec.
- Éclairage artificiel en serre, qui pourrait améliorer de 22 % l'efficacité énergétique et photosynthétique.

Reconnaissance en géothermie

Hydro-Québec a reçu le prix Reconnaissance de la Coalition canadienne de l'énergie géothermique pour son engagement et son leadership dans le domaine de la géothermie.

Par ailleurs, Hydro-Québec mesure chaque année la performance énergétique de ses ouvrages et bâtiments pour améliorer leur rendement énergétique. Ainsi, les initiatives de réduction de la consommation d'énergie des bâtiments administratifs, mises en place en 1991, ont permis d'économiser 100 kWh par mètre carré. De plus, l'installation en 2004 de systèmes automatiques de chauffage et de climatisation à la centrale Manic-5-PA ainsi que le confortement thermique du barrage Daniel-Johnson, sur la Côte-Nord, devraient réduire de 33 % la consommation d'énergie annuelle à ces endroits.



MIEUX
CONSOMMER

Une présence remarquée

La campagne MIEUX CONSOMMER fait la promotion de l'efficacité énergétique auprès de l'ensemble de la clientèle. Du côté des clients résidentiels, la campagne a débuté à l'automne 2004 avec, notamment, la diffusion de publicités télévisées et de matériel promotionnel chez plusieurs détaillants et autres partenaires.



Utilisation de matelas chauffants pour la reproduction porcine.



Plan global en efficacité énergétique 2005-2010

Le gouvernement du Québec nous a demandé au mois de juillet de hausser notre objectif en matière d'efficacité énergétique de 0,75 TWh à 2,4 TWh. Nous avons répondu par un plan ambitieux. Nous investirons 1 G\$ pour inciter nos clients à économiser 3 TWh à l'horizon 2010. En faisant la promotion d'une consommation responsable, nous préservons les ressources naturelles.

Profitable à l'ensemble de la collectivité

Nous offrons à nos différentes clientèles divers outils et programmes d'efficacité énergétique qui permettent de réduire leur facture d'électricité :

- Diagnostic MIEUX CONSOMMER pour les clients résidentiels, commerciaux et d'affaires. Le document offre une analyse de la consommation énergétique et une série de précieux conseils.
- Programme d'appui aux initiatives d'optimisation énergétique des bâtiments contribuant notamment à la réduction des coûts d'exploitation, un avantage concurrentiel sur le marché immobilier.
- Programme d'appui visant à optimiser les systèmes et procédés des clients industriels.
- Programme d'optimisation des feux de circulation.

Nous avons augmenté de façon importante l'aide financière pour trois programmes gouvernementaux d'efficacité énergétique visant la clientèle résidentielle : Novoclimat, ÉnerGuide pour les maisons et Intervention auprès des ménages à budget modeste.



Un exemple lumineux

Le Programme d'optimisation des feux de circulation s'adresse aux municipalités, aux municipalités régionales de comté, aux sociétés de transport et aux gouvernements fédéral et provincial. La contribution financière sert au remplacement des feux de signalisation à incandescence par des feux à diodes électroluminescentes (DEL). Cette technologie engendre des économies d'électricité d'environ 90 % et offre une sécurité accrue, notamment par temps ensoleillé. Les feux à DEL durent de huit à onze ans, soit près de 30 fois plus longtemps que les ampoules ordinaires. Leur utilisation contribue à diminuer le nombre de lampes à incandescence qui se retrouveront dans les sites d'enfouissement.



Quelques chiffres pour 2004

312 375 questionnaires *Diagnostic résidentiel* MIEUX CONSOMMER remplis

93 088 thermostats électroniques installés

25 412 minuteries pour filtres de piscines vendues

172 GWh d'énergie économisée sur un objectif de 189 GWh

Favorable à l'environnement

L'utilisation judicieuse de l'électricité et les économies qu'elle entraîne réduisent le besoin de nouveaux équipements et éliminent les impacts qui y sont associés.

De plus, les comportements économes des consommateurs devraient permettre de réduire la consommation d'autres ressources, comme l'eau.

Rentable pour le Québec

La réalisation du plan global en efficacité énergétique repose sur la collaboration de nombreux partenaires, tels l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada, la Corporation des maîtres électriciens du Québec, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec ainsi que les fabricants et détaillants de produits économiseurs d'énergie.

Les investissements totaux prévus dans le plan, soit 1,7 G\$, stimulent l'économie du Québec en soutenant la création d'emplois dans plusieurs secteurs. Ils favorisent aussi l'émergence d'une expertise dans le domaine de l'efficacité énergétique :

- soutien d'initiatives de démonstration et d'expérimentation en efficacité énergétique grâce au programme Appui aux initiatives – Systèmes industriels;
- projets de démonstration technologique relatifs à l'éclairage efficace et à l'utilisation de la géothermie auprès de l'Union des producteurs agricoles;
- publication de trois recueils de pratiques gagnantes dans le domaine de l'efficacité énergétique destinés aux secteurs municipal et éducatif ainsi qu'à celui de la santé et des services sociaux.





La couleur de notre engagement

L'électricité a transformé notre société. En tissant la grande toile énergétique du Québec, nous avons pris racine dans toutes ses régions. La présence parfois imposante de nos installations doit s'accompagner d'un comportement responsable. Notre rôle pour assurer la qualité de vie et la protection de l'environnement revêt autant d'importance que notre énergie.

Des actions responsables envers la collectivité

Préserver la santé et la sécurité du public

Hydro-Québec dispose depuis plusieurs années de directives sur la sécurité de ses installations afin de protéger les personnes contre les méfaits, les incendies et les situations d'urgence.

En outre, l'entreprise mise sur l'éducation du public de tous les groupes d'âge en matière d'utilisation sécuritaire de l'électricité. Chaque année, elle offre aux écoliers un programme de sensibilisation qui traite des dangers liés à l'électricité et des usages sécuritaires. Elle a aussi créé un outil éducatif destiné aux enfants de la maternelle.

Malgré toutes les précautions prises, cinq personnes sont mortes en 2004 à la suite d'une électrocution ; toutefois, un seul cas était en lien avec une installation d'Hydro-Québec. Il s'est produit 42 autres accidents liés à l'électricité, le plus souvent au cours d'activités d'élagage ou lors de contacts de véhicules avec des équipements sous tension.

Autres activités de sensibilisation menées en 2004

- Participation aux salons de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST).
- Production d'un cédérom d'information destiné aux livreurs de matériaux.
- Publication d'articles dans divers journaux et brochures ainsi que dans le bulletin *HydroContact*, envoyé chaque mois aux clients résidentiels.
- Animations interactives et jeux pour enfants dans le site Internet d'Hydro-Québec.
- Efforts déployés auprès des usagers au sujet de la sécurité des emprises et des réservoirs dans plusieurs régions du Québec.

Agir pour préserver la qualité de l'air

Hydro-Québec opte pour des véhicules moins polluants. Entre autres initiatives, elle participe avec dix autres industriels à la mise au point d'un camion hybride à nacelles, au sein de l'organisation américaine Hybrid Truck Users Forum. Elle achètera l'un des 24 camions hybrides fabriqués en 2005 et deviendra ainsi la première entreprise du Canada à posséder un tel véhicule.

Hydro-Québec a par ailleurs fait l'acquisition cette année de quatre autres véhicules hybrides, qui feront l'objet d'un suivi de performance environnementale. Les résultats l'aideront à planifier le remplacement prochain de son parc de véhicules.



Le site Internet www.hydroquebec.com/securite présente, de manière amusante, des informations pratiques sur la sécurité électrique.

Gérer l'eau de manière responsable

Hydro-Québec participe, avec les instances gouvernementales, les organismes concernés et les élus, à la gestion intégrée de plans d'eau. Les règles d'exploitation de ses réservoirs et des cours d'eau qui y sont reliés respectent les contraintes et les besoins liés aux différents usages de l'eau.

En lien avec la *Loi sur les pêches* du Canada, Hydro-Québec a participé à l'élaboration de deux bulletins d'interprétation ainsi qu'à des activités de recherche sur la libre circulation du poisson, sur l'évaluation des pertes d'habitats et des débits réservés écologiques.

Dans ses propres installations, Hydro-Québec effectue des travaux de recherche et fait en sorte de préserver et de valoriser la ressource aquatique. Par exemple, elle a construit un muret en aval de la centrale de la Bersimis-2 pour empêcher l'érosion des fondations et protéger un incubateur d'œufs de saumon provenant de la rivière Betsiamites.

En ce qui concerne la présence de mercure dans les réservoirs, l'entreprise a participé à la publication du *Guide alimentaire des poissons nordiques*, qui prodigue des conseils de consommation sécuritaire.

Pour la gestion des usages de l'eau

- Entente avec le Comité de protection et de mise en valeur du banc de Portneuf pour la réalisation de la phase II du plan de protection (Côte-Nord).
- Participation à la Société de restauration du saumon de la rivière Betsiamites (Côte-Nord), au Comité de bassin du lac Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Mauricie) et au comité ZIP du Haut-Saint-Laurent (Outaouais).



Marais salé du banc de sable de Portneuf.

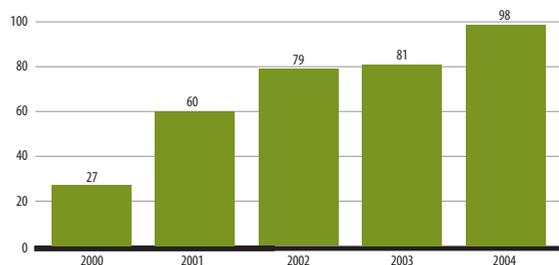
Mesures touchant les eaux usées et l'eau potable

- Installation d'un système de désinfection par rayons ultraviolets à la centrale de la Rivière-des-Prairies ainsi que dans les bâtiments administratifs de L'Annonciation et de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, afin de réduire le nombre de coliformes fécaux dans les rejets d'eaux usées.
- Évaluation de la contamination potentielle de l'eau par des hydrocarbures pétroliers au moment du lavage des véhicules et établissement de méthodes simples de nettoyage pour réduire les risques de contamination.
- Analyse de la consommation d'eau potable dans les bâtiments de l'entreprise et détermination de mesures de réduction de la consommation, telle l'utilisation d'équipements à faible débit d'eau.

Pratiquer une gestion environnementale rigoureuse

À Hydro-Québec, 98% des employés dont le travail a un impact sur l'environnement sont encadrés par un système de gestion environnementale certifié ISO 14001, une forte progression par rapport à 2003, où la proportion était de 81%. La maîtrise des activités à incidence environnementale a exigé un investissement important en formation: plus de 6 600 personnes ont acquis de nouvelles connaissances en environnement au cours de l'année.

Proportion d'employés encadrés par un système de gestion environnementale (%)





Bassin versant de la rivière des Outaouais

La rivière des Outaouais coule sur plus de 1 100 km. L'industrialisation et le développement hydroélectrique de la région de l'Outaouais ont connu leur apogée au XX^e siècle, avec l'aménagement de centrales, de barrages et de réservoirs dans l'ensemble du bassin versant. Par suite de la nationalisation de l'électricité en 1963, Hydro-Québec devient l'exploitant de plusieurs des centrales de la région.

Préserver l'environnement

Au fil des ans, Hydro-Québec a pris diverses mesures afin de protéger la faune et les habitats, en plus de favoriser une gestion concertée du bassin versant :

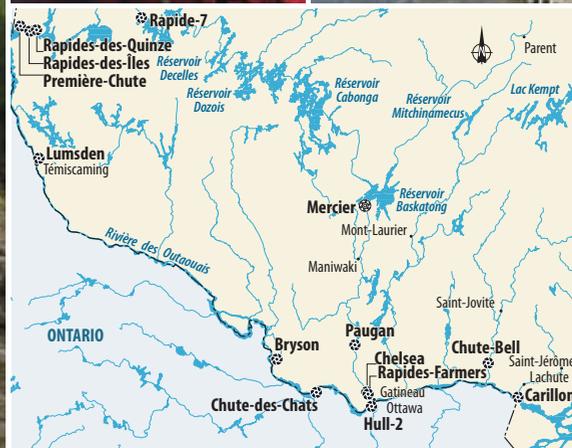
- Nous avons stabilisé les berges de la rivière des Outaouais sur plusieurs kilomètres pour contrer l'érosion.
- Nous avons maintenu un débit réservé à l'évacuateur de crues des Rapides-des-Quinze pour compenser les pertes d'habitat du poisson entraînées par la réfection de l'évacuateur.
- La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a contribué financièrement à la restauration d'habitats (Pointe-Fortune), à la protection de tortues d'eau douce (Bristol, Angers et Plaisance) ainsi qu'à la protection d'espèces vulnérables ou menacées (Aylmer).
- Nous participons aux travaux de divers organismes, dont le conseil d'administration du Plan de développement intégré de la rivière de la Petite Nation.
- Nous avons mené des études sur la valeur patrimoniale de certaines centrales, dont celles des Rapides-Farmers et de Bryson.



L'eau, notre richesse

La Politique nationale de l'eau, adoptée par le gouvernement du Québec en 2002, identifie 33 bassins versants prioritaires. En Outaouais, les sous-bassins des rivières Gatineau et du Lièvre en font partie.

Un bassin versant désigne l'ensemble des terres drainées par un cours d'eau et ses tributaires. Il comprend aussi les activités naturelles et humaines qui s'y déroulent. La gestion par bassin versant permet aux différents acteurs du milieu, dont Hydro-Québec, de mieux concilier les usages de l'eau.



Quelques chiffres

Superficie du bassin versant: 146 334 km², dont 92 203 km² au Québec

Principales rivières au Québec: Gatineau, Lièvre, Kipawa et Rouge

Nombre de centrales: 13, dont 9 sur la rivière des Outaouais

Puissance installée totale: 1 858 MW

Contribuer au développement social

Nous contribuons à la qualité de vie des populations, notamment par l'utilisation polyvalente de nos propriétés et de nos ouvrages, et par le soutien à des initiatives de mise en valeur. Parmi ces initiatives figure l'aménagement d'une halte d'observation faunique (Lochaber), du parc du Centenaire (Thurso) et des chutes de Plaisance sur la rivière de la Petite Nation.

En 2004

- Entente avec Tembec et la municipalité de Témiscamingue pour l'aménagement, d'ici 2009, d'installations polyvalentes au barrage de Lumsden.
- Ententes avec la communauté autochtone de Kitcisakik concernant l'utilisation des terrains aux abords du barrage Bourque (réservoir Dozois) et l'instauration d'un suivi de la qualité de l'eau pour la baignade.

Favoriser l'économie régionale

- Dans le cadre de différents travaux de réfection: mise en place de mesures en faveur de la sous-traitance régionale, en collaboration avec les comités de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue (ComaxAT) et au Témiscamingue (ComaxTem).
- Aide financière pour la réalisation d'aménagements récréatifs proposés par la corporation Récré-eau des Quinze aux centrales des Rapides-des-Quinze, des Rapides-des-Îles et de la Première-Chute.

En 2004

- Construction de la centrale Mercier (50,5 MW): création de 150 emplois.
- Plus de 5 300 visiteurs aux centrales de Carillon et des Rapides-Farmers.
- Travaux de réfection: aménagement Lumsden, centrales de Rapide-2, de Rapide-7 et des Rapides-des-Quinze.

Réduire, réutiliser, recycler, valoriser... éliminer

Hydro-Québec adhère au principe des 3RV-E, qui favorise la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles. Le *Plan de gestion des matières résiduelles* en vigueur dans l'entreprise depuis 2003 couvre aussi bien les fournitures de bureau que les équipements électriques.

Au fil des ans, Hydro-Québec consomme de moins en moins de matières premières et réduit le gaspillage. Voici les faits saillants de 2004 :

- Évitement de plus de 853 000 envois postaux annuellement grâce au programme de facturation ou de paiement par Internet.
- Réduction de 69% des achats d'enveloppes de courrier interne, soit 85 000 enveloppes, grâce à l'optimisation de leur réutilisation.
- Récupération de 680 tonnes de papier et carton, contre 620 tonnes en 2003.
- Récupération de 234 tonnes d'accessoires de lignes, contre 194 tonnes en 2003.
- Décontamination et réutilisation de près de 5,2 millions de litres d'huile isolante. Le taux de réutilisation, de 97%, s'est encore amélioré par rapport à celui de 2003, qui était de 95%.
- Récupération de 100% des poteaux de bois après leur retrait du réseau, soit 10 696 poteaux. Leur taux de réutilisation, cependant, est relativement bas, 6% en 2004.
- Récupération et recyclage de 8 340 tonnes de métal.
- Valorisation de 87% des matières dangereuses résiduelles, soit 9 663 tonnes traitées durant l'année.

Récupérer le verre des compteurs

Depuis la mi-octobre 2004, une entreprise de la région de Montréal récupère les globes en verre provenant des compteurs mis au rebut. La récupération a évité l'enfouissement de quelque 26 tonnes de matériaux.

Protéger la biodiversité et les milieux naturels

Hydro-Québec consacre d'importantes ressources chaque année à la protection des espèces et de leurs habitats. Elle adopte une attitude préventive dans la préparation et la réalisation de tous ses projets. Par exemple, la découverte d'un nid de pygargue à tête blanche – une espèce vulnérable – sur le tracé de la ligne à 69 kV Mercier-Grand-Remous a entraîné le déplacement de l'emprise de la ligne à 700 m du nid.

Appui à la conservation

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a pour mission de contribuer à l'amélioration et à la protection de l'environnement. En 2004, elle a reçu 58 demandes de subvention d'une valeur totale de 5 M\$. Elle a retenu 16 projets qu'elle a financés pour plus de 900 000 \$, dont les suivants :

- revégétalisation des berges des lacs de l'Estrie ;
- restauration agro-environnementale de la rivière Gervais et mise en valeur de ses habitats aquatiques et riverains (Saguenay-Lac-Saint-Jean) ;
- protection et mise en valeur du parc de la forêt ancienne du mont Wright (Capitale-Nationale) ;
- mise en valeur des principaux affluents du lac Mistigouèche (Bas-Saint-Laurent).

Exemples d'interventions pour la protection des espèces

- Installation de nichoirs à merlebleu sur des poteaux de distribution pour favoriser la réintégration de l'espèce dans le milieu (Québec).
- Installation d'une trappe Alaska aux centrales de la Mitis-1 et de la Mitis-2 pour la capture des saumoneaux et leur remise à l'eau en aval des centrales, afin de leur permettre de poursuivre leur route vers la mer (Bas-Saint-Laurent).
- Essais à la centrale des Cèdres en vue de mettre au point un mécanisme lumineux visant à prévenir les risques de mortalité des anguilles dans les turbines (Montérégie).
- Aménagement de 2000 m² de frayères pour l'omble de fontaine dans les tributaires de la rivière Toulnostouc (Côte-Nord).



Le merlebleu de l'Est, considéré il n'y a pas si longtemps comme une espèce en voie de disparition.

Favoriser la qualité de vie et préserver le patrimoine

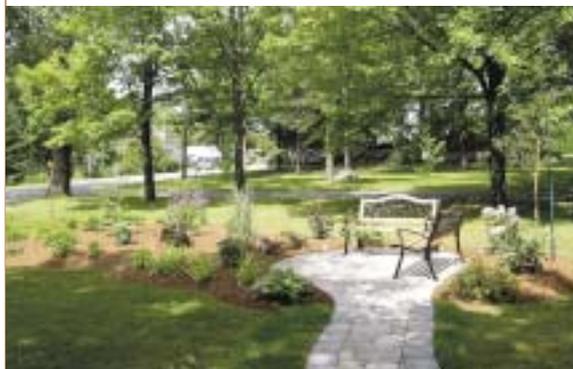
Hydro-Québec permet l'utilisation de ses propriétés pour d'autres usages, lorsque la sécurité des personnes est assurée et que les exigences d'exploitation de ses ouvrages sont respectées. Par exemple, une piste de ski de fond a été aménagée sur les terrains de la centrale de La Gabelle, en Mauricie.

Par son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI), Hydro-Québec finance des initiatives de valorisation des milieux naturel et humain dans les collectivités touchées par un grand projet de transport. En 2004, 23 des 29 initiatives ont été réalisées en Montérégie et en Estrie.

Contributions financières liées au PMVI

	2004	1985-2004
Nombre d'initiatives	29	924
Crédits d'Hydro-Québec (M\$)	1,7	87,3
Contribution du milieu (M\$)	2,8	135,3
Valeur des travaux (M\$)	4,54	222,7

Initiatives de mise en valeur intégrée en 2004 : Ligne à 735 kV des Cantons-Hertel



Aménagement d'une aire de repos et réfection des marches extérieures de l'église de la municipalité de Béthanie, dans la MRC d'Acton. Contribution d'Hydro-Québec : 26 600 \$.



Implantation de nouveaux aménagements au parc Lamoureux à Cleveland, dans la MRC du Val-Saint-François. Contribution d'Hydro-Québec : 37 900 \$.

Hydro-Québec participe activement à la protection et à la mise en valeur du patrimoine bâti, historique, archéologique et industriel. Cette année, elle a fait restaurer les fenêtres de son centre de services de la rue Jarry Ouest, à Montréal, dans le respect du caractère architectural et patrimonial du bâtiment. Construit en 1951, ce bâtiment a été en 2001 le grand lauréat de la 11^e Opération patrimoine architectural de Montréal. Signalons également les contributions suivantes :

- Création du pavillon d'accueil Georges-Dor, où sont reçus les visiteurs des installations de Manic-2, sur la Côte-Nord. Ce bâtiment présente une exposition permanente à caractère historique sur le complexe Manic-Outardes.
- Surveillance archéologique de travaux d'enfouissement des lignes de distribution dans plusieurs villes, dont Québec, Trois-Rivières et Contrecoeur.
- Inventaires et fouilles archéologiques dans le cadre de plusieurs projets d'aménagement hydroélectrique, tels ceux de l'Eastmain-1 et de la Péribonka.

Sauvegarder le paysage

Dans le cadre de son programme *Embellir les nouveaux quartiers*, Hydro-Québec a réalisé durant l'année 9869 raccordements souterrains, touchant 16,8 % de l'ensemble des nouveaux abonnements résidentiels.

L'entreprise est le principal partenaire du Programme gouvernemental d'enfouissement des réseaux câblés de distribution sur des sites d'intérêt patrimonial, culturel et touristique. Quatre projets d'enfouissement totalisant 3,9 km ont ainsi été autorisés à Champlain, au village huron de Wendake, à Roberval et à Saint-Jérôme.

Hydro-Québec a participé au lancement d'un document sur les réseaux câblés intitulé *Guide en matière de distribution souterraine*, destiné aux planificateurs et aux coordonnateurs de travaux de distribution en souterrain. Ce guide est le fruit d'une collaboration avec l'Union des municipalités du Québec, la Fédération Québécoise des Municipalités et des entreprises de télécommunications. L'entreprise est aussi engagée avec ses partenaires dans la recherche des solutions d'enfouissement les plus économiques dès la naissance d'un projet d'ensemble résidentiel.

Enfin, lorsque c'est possible, Hydro-Québec enfouit son réseau de transport. Par exemple, un tronçon de ligne de 1,4 km entre le poste de Cap-de-la-Madeleine et la papetière Kruger Wayagamak a été remplacé par une ligne souterraine. Ces travaux ont permis de démanteler une trentaine de vieux supports métalliques situés dans un milieu résidentiel.

Autres actions de protection du paysage

- Choix d'un type de vanne pour la centrale du Rocher-de-Grand-Mère, afin d'assurer une meilleure intégration de l'installation au paysage.
- Diffusion auprès des représentants du monde municipal et de la construction résidentielle du *Guide des bonnes pratiques sur l'intégration visuelle des installations de branchement*, qui présente les moyens de rendre moins visibles les compteurs et les mâts de branchement.



Le pavillon d'accueil Georges-Dor, à la centrale Manic-2, dont l'architecture s'harmonise avec l'évacuateur de crues.

Enfouissement du réseau de distribution à Saint-Jérôme.



Contenir la végétation

Pour assurer la fiabilité du réseau de même que la sécurité des travailleurs et de la population, Hydro-Québec entretient la végétation dans les emprises de lignes et à proximité de ses installations. Pour son réseau de transport, elle applique le principe de maîtrise intégrée de la végétation. Ainsi, les phytocides sont utilisés uniquement aux endroits où ils sont absolument nécessaires et où ils présentent peu de risques pour l'environnement et les personnes.

Pour l'entretien paysager de ses bâtiments administratifs, l'entreprise a introduit cette année la notion de « gestion écologique des espaces verts » dans les documents contractuels.

Actions pour la maîtrise de la végétation

Production

- Diffusion auprès du grand public d'un dépliant sur la maîtrise de la végétation aux abords des digues et des barrages.
- Publication d'un guide destiné aux intervenants dans le domaine de la végétation.

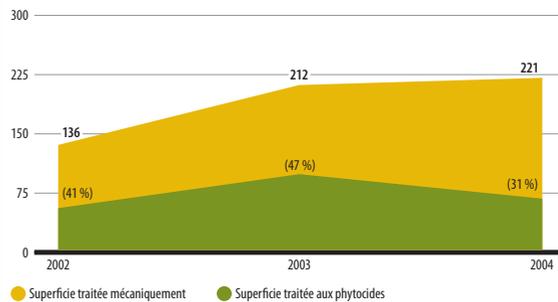
Transport

- Programme de recherche et développement, en collaboration avec l'Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal, en vue de mieux comprendre le dynamisme de la végétation dans les emprises de lignes.

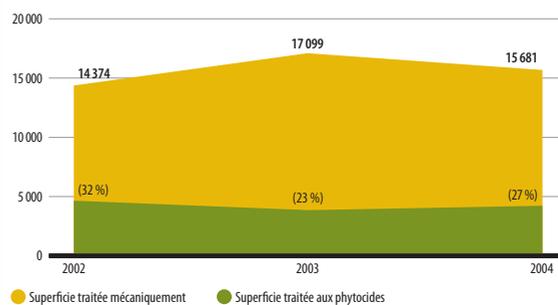
Distribution

- Dépenses annuelles de 50 M\$ pour le programme de maîtrise de la végétation.
- 100 % des lignes traitées l'ont été mécaniquement.
- 99 % des lignes ayant fait l'objet de travaux de maîtrise de la végétation soumis à une évaluation environnementale.
- Élaboration d'un guide sur les modalités de protection de l'environnement pendant les travaux d'élagage et de déboisement du réseau aérien.

Traitement de la végétation aux digues et aux barrages (ha)



Traitement de la végétation le long des lignes de transport (ha)



Agir pour la jeunesse

Hydro-Québec consacre des efforts pour initier les jeunes aux sciences et leur faire mieux connaître l'hydro-électricité. En 2004, elle a rencontré 2 700 élèves d'écoles primaires et secondaires de la région de Montréal dans le cadre de la conférence intitulée *Eau bleue = Énergie verte*. D'autres produits ont été offerts aux jeunes :

- Trousse d'activités *Envirovolt – Quand l'environnement et l'hydroélectricité font la paire* destinée à la clientèle des camps de jour scientifiques.
- Publiereportages dans le magazine *Les Débrouillards* sur les réalisations d'Hydro-Québec dans le domaine de l'environnement.
- Événement *Les filles et les sciences, un duo électrisant!*, qui promeut les métiers scientifiques et technologiques auprès des jeunes étudiantes.
- Développement avec le Centre des sciences de Montréal d'un module interactif visant à sensibiliser les jeunes du primaire et du secondaire aux comportements responsables et aux produits peu énergivores.

Faire preuve d'éthique

Hydro-Québec applique un code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs ainsi qu'un code de conduite à l'intention de son personnel. Le respect des règles d'éthique est appuyé par des activités de formation et de sensibilisation. Une reddition de comptes sur l'application du code de conduite est effectuée tous les ans auprès du Comité d'éthique et de régie d'entreprise du Conseil d'administration.

L'entreprise a révisé, à l'automne 2004, les *Normes de conduite du transporteur* afin qu'elles reflètent les modifications apportées par la Federal Energy Regulatory Commission (FERC) à ses propres règles. La Régie de l'énergie a approuvé, en juin 2004, le *Code de conduite du transporteur* élaboré à sa demande. Ce code vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel et d'interfinancement dans le contexte de la déréglementation des marchés.

Hydro-Québec utilise un code d'éthique pour la gestion des appels d'offres du distributeur, approuvé par la Régie de l'énergie. Ce code garantit l'équité de la procédure d'appel d'offres pour tous les fournisseurs d'électricité. Un registre des manquements et des mesures correctives est tenu à jour et déposé auprès de la Régie une fois l'an.



Conférence *Eau bleue = Énergie verte* diffusée par Hydro-Québec.



Mise à l'eau de larves de poissons par des élèves d'une école primaire (Capitale-Nationale).

Des liens étroits avec les partenaires

Offrir un milieu de travail stimulant et respectueux

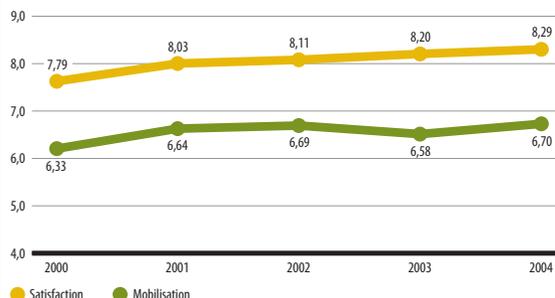
Hydro-Québec cherche à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire. Divers programmes et mesures axés sur la responsabilisation et la concertation ont permis de réduire le taux de fréquence des accidents du travail : de 3,49 en 2003, ce taux est passé à 3,34 par 200 000 heures travaillées en 2004.

L'entreprise investit dans la prévention en matière de santé mentale, en misant notamment sur la détection des situations à risque. Elle offre aux employés en difficulté l'accès à des services professionnels; le recours à ces services est passé de 5,2% en 2003 à 6,2% en 2004. Par ailleurs, plusieurs projets pilotes visent à évaluer les divers facteurs psychosociaux qui influencent la présence au travail, le rendement des employés et la qualité de vie au travail.

Soutien à la formation

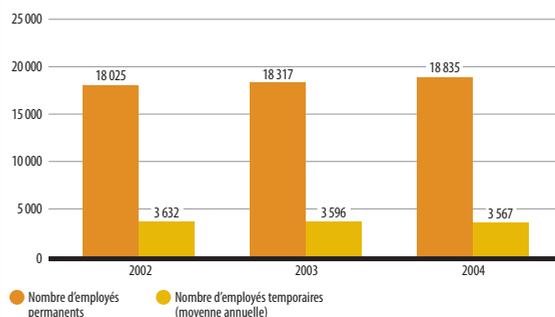
Soucieuse de maintenir son expertise et d'accroître les compétences de ses employés, Hydro-Québec accorde toute son attention à la formation. Les 85 M\$ dépensés en 2004 représentent 4,5% de la masse salariale. Cela a permis à plus de 75% du personnel de participer à au moins une activité de formation.

Indices de satisfaction et de mobilisation du personnel (sur une échelle de 10)



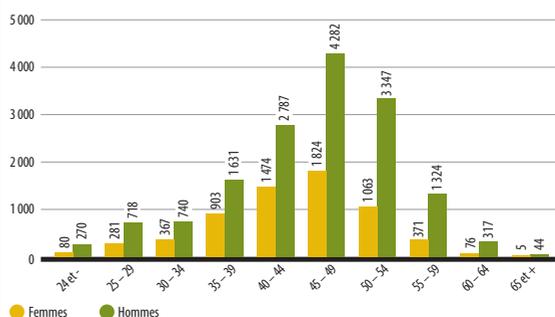
À la suite d'une légère baisse en 2003, l'indice global de mobilisation revient au niveau de 2002, alors que la satisfaction générale continue de progresser. Ce sont les meilleurs résultats jamais obtenus pour l'entreprise depuis le début du sondage sur la satisfaction du personnel (1995). En 2004, près de 11 500 employés ont participé à ce sondage.

Effectif au 31 décembre 2004



Quelque 629 employés ont pris leur retraite et 1 150 nouveaux employés permanents se sont joints à l'entreprise. La proportion de femmes a augmenté légèrement, passant de 28,9% en 2003 à 29,4% en 2004.

Répartition de l'effectif par groupes d'âge - 2004



En prévision des départs à la retraite à plus ou moins long terme, Hydro-Québec a embauché 507 employés de moins de 30 ans en 2004. Plusieurs programmes sont en cours pour analyser les emplois vulnérables, optimiser le recrutement et accélérer l'insertion des nouveaux arrivants.

Offrir le meilleur service à toutes les clientèles

Répondre aux besoins et aux attentes de toutes ses clientèles est une priorité pour Hydro-Québec. Depuis une douzaine d'années, des mécanismes interactifs comme l'inventaire des attentes et la mesure de la satisfaction lui permettent d'agir en fonction des priorités désignées par les clients.

Pour aider sa clientèle la moins favorisée, Hydro-Québec maintient le service pendant la période hivernale chez les clients démunis qui se chauffent à l'électricité et elle le rétablit chez ceux qui en sont privés pour cause de non-paiement. De plus, des relations soutenues avec le gouvernement du Québec ainsi qu'avec diverses associations et organismes de soutien aux ménages à faible revenu ont permis d'élaborer des services mieux adaptés à cette clientèle. Diverses mesures ont été mises en place en 2004 :

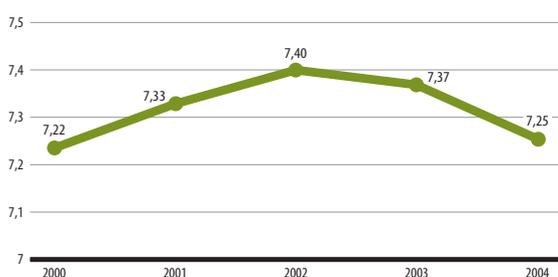
- Offre de modalités de paiement et de produits adaptés pour faciliter le règlement de près de 690 000 cas représentant 665 M\$ de créances diverses.
- Ententes particulières de paiement, très souples, pour près de 18 000 clients à faible revenu, pour un montant d'environ 19,7 M\$.
- Présence de guichets réservés aux organismes et aux bureaux des députés qui désirent représenter des clients en difficulté.
- Étude faite en collaboration avec des associations de consommateurs auprès de clients à faible revenu pour l'amélioration du soutien à ces ménages.

Plaintes et réclamations

- 12 980 plaintes et réclamations reçues en 2004, contre 12 241 en 2003. La plupart (87 %) proviennent de la clientèle résidentielle.
- Hausse du nombre de plaintes relatives à la contamination de l'air attribuable au projet du Suroît.
- Principales réclamations : variations de tension (36 %), pannes (26 %) et dommages à la propriété (13 %).
- 141 dossiers portés en appel auprès de la Régie de l'énergie, soit le même nombre qu'en 2003.

Afin de mieux servir les communautés allophones, Hydro-Québec offre à ses employés de la formation portant sur la diversité culturelle. Elle propose des ententes de service en différentes langues, en partenariat avec des organismes d'accueil et d'intégration. Elle parraine aussi des événements socioculturels, aide des regroupements d'affaires et décerne des bourses d'études aux jeunes des communautés allophones.

Indice de satisfaction de la clientèle (sur une échelle de 10)



En 2004, la satisfaction de l'ensemble de la clientèle accuse une baisse. Les clients semblent avoir réagi aux ajustements tarifaires et aux débats sur les choix d'approvisionnement énergétique.

Travailler avec les collectivités

Les collectivités régionales et locales, les organismes socioéconomiques et les regroupements de citoyens figurent parmi les partenaires privilégiés d'Hydro-Québec, aussi bien en ce qui touche la réalisation de ses projets que l'exploitation de ses équipements. Les échanges avec les collectivités ont mené à la conclusion d'une quarantaine d'ententes en 2004. L'entreprise travaille ainsi de concert avec des organismes régionaux et locaux aussi variés que la Route des pionniers du Témiscamingue, désormais connue sous le nom de Mémoires des chemins d'eau, le Secrétariat aux alliances économiques Nation crie – Abitibi-Témiscamingue, la Corporation théâtrale l'Épopée de la Manic et la Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban de Montréal.

Hydro-Québec forme des comités ou des tables de travail et d'échange sur des besoins et des dossiers communs. Mentionnons notamment les comités directeurs Hydro-Québec – Ville de Montréal et Hydro-Québec – Ville de Lévis, le comité conjoint CRDC Saguenay – Lac-Saint-Jean – Hydro-Québec ainsi que le comité bipartite Hydro-Québec – MRC de la Haute-Côte-Nord.

Les comités permanents de liaison avec l'Union des producteurs agricoles, la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec jouent un rôle de premier plan quant à la concertation et à la prise de position conjointe. Leurs travaux touchent notamment les domaines de l'enfouissement des lignes, des économies d'énergie et de l'entretien de la végétation. Par ailleurs, le comité Hydro-Québec-FQM a contribué à la conception et à la diffusion d'une formation destinée aux aménagistes des municipalités régionales de comté sur les problématiques d'aménagement du territoire en lien avec les installations d'Hydro-Québec.

Exemples d'ententes avec les collectivités

- Mise en valeur de la biodiversité à Baie-Comeau, avec les Amis du boisé de la pointe Saint-Gilles (Côte-Nord).
- Suivi jusqu'en 2032 de l'approvisionnement en eau potable à Eastmain (Nord-du-Québec).
- Aménagement forestier de portions d'emprises de lignes par la Cellule d'aménagement des Coteaux (Abitibi-Témiscamingue).
- Préparation d'un guide portant sur la culture algonquienne dans le cadre de projets d'aménagements récréotouristiques (Abitibi-Témiscamingue).
- Accès aux éoliennes de Saint-Ulric pour les étudiants en génie éolien de l'Université du Québec à Rimouski (Bas-Saint-Laurent).



Sentier d'interprétation dans le boisé de la pointe Saint-Gilles.

Participation au développement durable de la métropole

Hydro-Québec collabore à l'élaboration du premier *Plan stratégique de développement durable de Montréal*, avec les quelque 90 signataires de la Déclaration de principes de la collectivité montréalaise en matière de développement durable.

Collaborer avec les Autochtones

Hydro-Québec favorise la participation des communautés autochtones à ses études, à ses projets et à l'exploitation de ses équipements.

L'entreprise a notamment conclu avec le Grand Conseil des Cris du Québec la Convention concernant une nouvelle relation entre Hydro-Québec/SEBJ et les Cris d'Eeyou Istchee, fondée sur le respect mutuel, la bonne foi et la réconciliation. Cette entente a mis fin à près de 20 ans de litiges entre les Cris et Hydro-Québec. Elle prévoit la mise en place d'une table d'échange permanente ainsi que des mesures de compensation des impacts du complexe La Grande.

Une autre entente a permis de regrouper sous la responsabilité de la société Niskamoon d'importantes activités liées à l'administration et à la gestion des conventions signées en février 2002 par Hydro-Québec et les Cris d'Eeyou Istchee.

Lors des études d'avant-projet de la centrale de l'Eastmain-1-A et de la dérivation Rupert, le savoir traditionnel des Cris a été d'une grande utilité dans l'élaboration des protocoles d'échantillonnage, la collecte et l'interprétation des données ainsi que la conception de certains ouvrages.

En éducation, Hydro-Québec a décerné des prix d'excellence à cinq étudiants autochtones des niveaux collégial et universitaire. Elle a aussi remis 125 000 \$ en commandes à des communautés ou pour des événements.

Des appuis variés aux travailleurs autochtones

- *Entente concernant l'emploi des Cris* : 49 étudiants cris suivent une formation dans quatre disciplines, avec un emploi permanent à la clé.
- Embauche de 28 Innus pour participer aux études de terrain relatives au futur complexe hydroélectrique de la Romaine.
- Plus de 220 M\$ de travaux et d'achats ont bénéficié en 2004 à des organismes, à des entrepreneurs ou à des travailleurs autochtones.

S'associer aux fournisseurs

Hydro-Québec tient à se comporter en acheteur responsable. Une nouvelle clause générale de protection de l'environnement est incluse dans tous les contrats des fournisseurs. Sur les chantiers, l'entreprise informe le personnel sous-traitant et surveille de façon continue s'il respecte les exigences environnementales.

Des outils ont été préparés cette année pour sensibiliser les fournisseurs :

- Guide opérationnel destiné aux responsables de l'acquisition visant à assurer l'intégration de clauses environnementales dans les contrats qui en nécessitent.
- Aide-mémoire rappelant aux gestionnaires de travaux de réhabilitation et de maintenance de production les étapes où les clauses environnementales doivent être préparées, déposées, appliquées et suivies.
- Guide d'accueil des fournisseurs sur la maîtrise de la végétation dans les emprises de lignes de transport.

Soutenir l'éducation et la recherche

Hydro-Québec est un joueur important dans le secteur de la formation et de l'éducation au Québec. Elle soutient financièrement plusieurs universités, dont quinze chaires de recherche universitaires.

L'Université de Sherbrooke a lancé en 2004 la Chaire CRSNG-Hydro-Québec TransÉnergie sur les lignes aériennes de transport d'énergie électrique. La chaire est financée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et par Hydro-Québec TransÉnergie, chacun allouant 1 M\$ sur cinq ans.

Son principal objectif: faire évoluer la conception technique des lignes de transport. Hydro-Québec a de plus accordé 3 M\$ à la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour soutenir la recherche sur l'hydrogène.

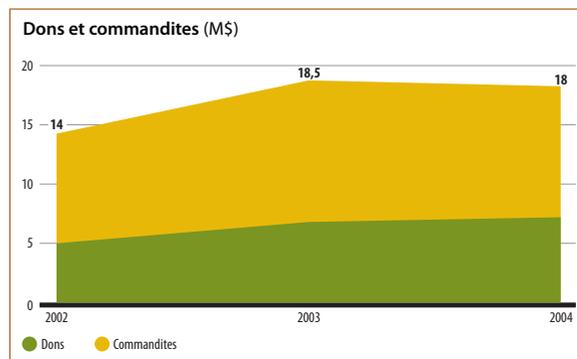
L'entreprise offre traditionnellement des stages rémunérés à des étudiants universitaires. En 2004, 176 étudiants, dont 24 stagiaires en environnement, ont pu parfaire leur formation tout en apportant des idées neuves à l'entreprise.

S'associer aux organismes humanitaires, communautaires et culturels

Par ses dons et commandites, Hydro-Québec appuie de nombreuses causes. Les dons sont réservés aux secteurs de l'aide humanitaire, de l'éducation et de la santé. Quant aux commandites, elles sont attribuées au domaine des sciences et de la culture, au domaine socio-économique, à l'environnement et au développement durable, ainsi qu'aux sports amateurs. En 2004, l'entreprise a distribué 18 M\$ en dons et commandites à plus de 200 organismes, parmi lesquels la Fondation Centre hospitalier de Charlevoix (Capitale-Nationale), la compagnie de théâtre L'Impromptu de L'Assomption (Lanaudière), le Mondial des cultures de Drummondville (Centre-du-Québec) et le Jour de la Terre (Montréal).

Comme chaque année, les employés et les retraités d'Hydro-Québec ont apporté une contribution majeure à Centraide en versant plus de 2,5 M\$. Hydro-Québec a versé le même montant, comme c'est toujours le cas, ce qui porte la contribution totale à cet organisme à plus de 5 M\$.

Contribution d'Hydro-Québec aux chaires universitaires (k\$)			
Institution d'enseignement	2002	2003	2004
Université Laval	195	195	225
Université du Québec et constituantes	420	420	420
Université de Montréal et établissements affiliés	1075	725	750
Université de Sherbrooke	92	50	250
Total	1782	1390	1645

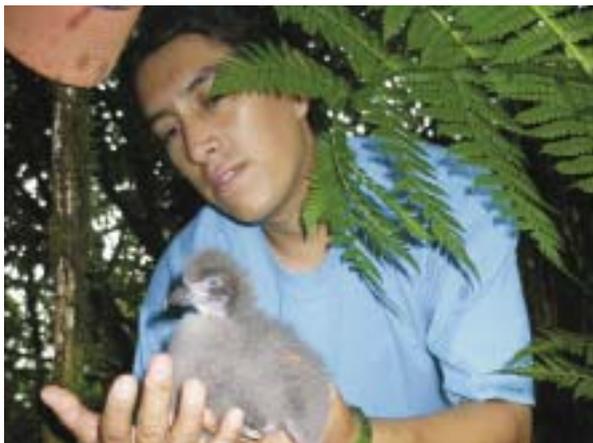


Hydro-Québec encourage aussi son personnel à faire du bénévolat au sein d'organismes à but non lucratif. Le Programme de renforcement de l'implication socio-économique des employés (PRISE) permet à chaque employé d'obtenir jusqu'à 1000 \$ de subvention pour l'organisme dans lequel il s'implique. En 2004, près de 200 000 \$ ont été versés grâce à l'engagement social de 260 employés.

Entretenir des liens d'affaires

Afin de partager son expertise et de favoriser l'émergence de partenariats, Hydro-Québec collabore aux travaux de multiples organismes régionaux, québécois et canadiens, en plus de participer à différents événements :

- HydroVision 2004 (Montréal), Aboriginal Law Forum (Toronto) et International Association for Impact Assessment (Vancouver) – présentation conjointe avec les représentants des Cris sur la mise en œuvre des ententes et sur les partenariats d'affaires avec cette nation autochtone.
- Prime Power Diesel Inter-Unit Conference – présentation des réalisations en matière de réhabilitation des sites contaminés en milieu nordique.
- 8^e Symposium international *L'environnement et les emprises* – présentation de cinq conférences.
- Electric Power Research Institute (EPRI) – participation à la révision du chapitre 15 du *Transmission Lines Reference Book*.
- Centre de recherche du Nunavik, à Kuujuaq – transfert d'expertise sur l'utilisation d'un système hydroacoustique à des fins de recherche sur les populations de poissons.



Participer à des projets sur la scène internationale

Les activités internationales d'Hydro-Québec ont pour but d'appuyer son action commerciale, d'accroître sa visibilité et celle du Québec, et d'offrir une aide technique dans le domaine de l'énergie à des pays en développement. Elles visent aussi à faire reconnaître l'hydroélectricité comme une énergie renouvelable.

En 2004, l'entreprise a participé à 35 projets de formation ou de transfert de connaissances environnementales et techniques dans une quinzaine de pays. Elle a collaboré avec des établissements de la Francophonie (ex. Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, au Burkina Faso, et Université Senghor, en Égypte), des institutions internationales (Banque mondiale et organismes spécialisés de l'ONU) et des institutions d'enseignement du Québec (École des hautes études commerciales).

Voici d'autres réalisations :

- Accord de coopération avec l'entreprise d'électricité nationale du Brésil, Eletrobrás, en vue d'échanger de l'information dans plusieurs domaines et d'explorer des possibilités de contrats.
- Organisation du colloque international *Le développement durable : un défi pour l'énergie et le transport*, dans le cadre des Dix-septièmes Entretiens du Centre Jacques Cartier.
- Participation aux activités du e7 dans divers pays, dont l'Équateur, le Nicaragua, le Chili, l'Afrique du Sud, Madagascar, le Bhoutan et la Chine. Le e7 réunit neuf grandes entreprises d'électricité des pays du G7, dont Hydro-Québec.

Protection d'espèces menacées

En collaboration avec des partenaires du e7, Hydro-Québec participe à l'évaluation environnementale d'un projet d'éoliennes de 2,7 MW aux îles Galápagos (Équateur). L'objectif est d'assurer la protection de la faune ailée et, en particulier, du pétrel des Galápagos, une espèce menacée.



Aménagement hydroélectrique de Fortuna

Depuis 1999, nous sommes copropriétaires, avec El Paso, de la centrale hydroélectrique de Fortuna au Panamá, en Amérique centrale. Comme exploitant, nous avons assuré le transfert de technologies. Puis l'équipe a élaboré un programme d'appui au développement social et économique des communautés locales. Notre comportement civique nous a permis d'obtenir le soutien du milieu d'accueil.

Préserver l'environnement

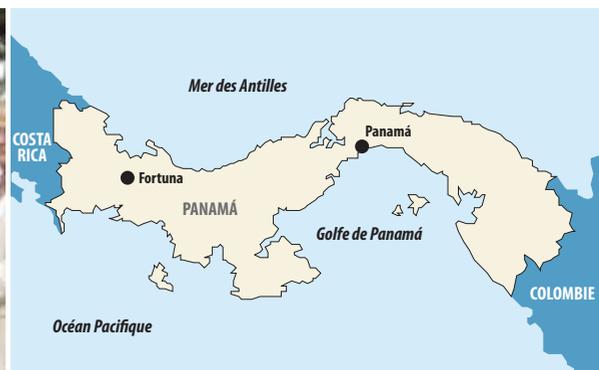
Hydro-Québec exploite la centrale de Fortuna selon ses propres exigences en matière d'environnement :

- élaboration d'un programme d'éducation en matière d'environnement dépassant les critères du pays et ceux de la Banque mondiale ;
- application des critères et des clauses d'Hydro-Québec visant la protection du milieu lors de travaux de construction ;
- élaboration d'un plan d'urgence et installation d'équipements pour faire face aux incidents et aux déversements accidentels.

Hydro-Québec et Fortuna

La population vivant aux alentours de la centrale de Fortuna est essentiellement composée d'Autochtones, soit environ 5 000 personnes réparties dans 23 villages isolés. Depuis 2000, la direction générale de la centrale et son personnel sont engagés dans un projet de soutien communautaire visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

Parmi les interventions d'Hydro-Québec en ce qui a trait à l'optimisation de la production et de la gestion de la centrale de Fortuna, mentionnons la formation du personnel de la centrale et l'implantation d'un système de maintenance informatisé.



Quelques chiffres

Puissance installée: 300 MW

Nombre d'employés: 95

Clientèle: fournit près de 40% de l'électricité aux Panaméens

Favoriser l'économie régionale

Les sommes investies dans le programme d'appui ont également permis de créer de petites entreprises pour la reforestation de zones proches de la réserve protégée locale.

La formation offerte au personnel permet de soutenir le développement d'une expertise locale dans le domaine de la production d'électricité.

Contribuer au développement social

En considérant les besoins exprimés par les ministères de la Santé et de l'Éducation, nous avons mis sur pied un programme d'appui au développement social et économique des communautés locales. Jusqu'ici, près de 1 M\$ a été injecté dans divers projets:

- construction d'une salle d'urgence et fourniture des équipements médicaux à l'hôpital de Gualaca;
- don d'une clinique médicale mobile pour desservir les communautés isolées;
- tournées médicales dans les centres isolés deux fois par année;
- fourniture de matériel pédagogique dans les écoles primaires;
- programme de formation pour les accoucheuses traditionnelles.

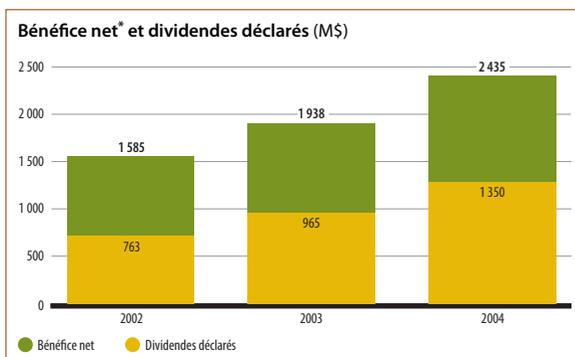
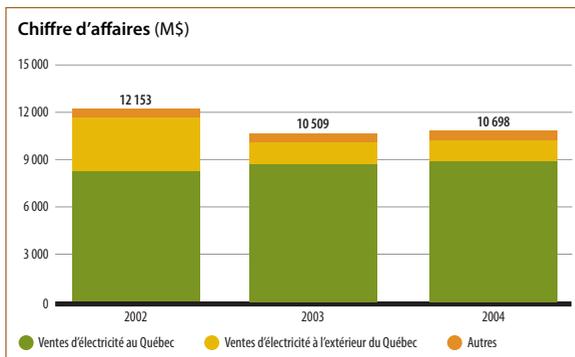
La centrale de Fortuna possède un code d'éthique qui met en avant des principes de saine gestion. Parmi les programmes spéciaux destinés aux employés figurent: un plan de retraite spécifique, un programme de santé et un plan de nutrition adaptés, un régime d'assurance santé et d'accident complet ainsi que des congés parentaux.

Contribution à la richesse collective

Participer à l'économie du Québec

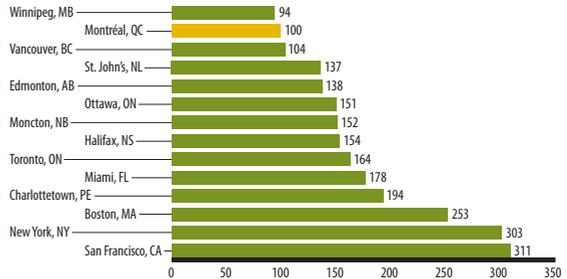
En 2004, Hydro-Québec a réalisé un chiffre d'affaires de 10 698 M\$; c'est 189 M\$ de plus qu'en 2003. Ses ventes d'électricité au Québec ont atteint 8 922 M\$, une hausse de 344 M\$. Ce qui explique entre autres ce résultat: les ajustements tarifaires, après cinq années de gel, ont rapporté 321 M\$. Pour ce qui est du volume des ventes au Québec, il a diminué de 1,2 TWh. Des fermetures d'usines et un conflit de travail dans le secteur de la fonte et de l'affinage ont entraîné une réduction de 2,9 TWh de la consommation industrielle et une baisse de 80 M\$ du chiffre d'affaires. Par contre, la croissance de 1,7 TWh du volume des ventes aux autres clientèles a produit des revenus additionnels de 103 M\$.

Quant aux ventes d'électricité hors Québec, elles se sont chiffrées à 1 084 M\$; c'est 261 M\$ de moins qu'en 2003. Hydro-Québec a choisi de limiter ses exportations au premier semestre afin de reconstituer ses stocks énergétiques, affectés par la faible hydraulité des dernières années.



* Les données de 2002 et de 2003 ont été redressées par suite de l'application rétroactive de la norme relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Indice comparatif des prix de l'électricité – Clientèle résidentielle *



* Selon les tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2004 (avant taxes).

Malgré des ajustements tarifaires de 3,0% en janvier et de 1,41% en avril 2004, le tarif résidentiel d'Hydro-Québec demeure l'un des plus avantageux d'Amérique du Nord. Pour une consommation type de 1000 kWh par mois, Montréal conserve, depuis 1999, la deuxième position parmi les grandes villes nord-américaines, alors qu'elle occupait la troisième place de 1990 à 1998.

Des tarifs concurrentiels

L'accès à une énergie fiable à prix abordable contribue fortement au dynamisme de l'économie du Québec et à la qualité de vie de sa population :

- À partir de 1963, le prix de l'électricité a évolué au rythme de l'inflation.
- Dès 1999, en raison d'un gel tarifaire qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de 2003, le prix de l'électricité a augmenté moins vite que le taux d'inflation, contrairement aux prix du gaz et du mazout, qui ont connu des hausses importantes.

Le programme d'investissement annuel en immobilisations et en actifs incorporels s'est élevé à 3,2 G\$, soit 174 M\$ de plus qu'en 2003.

En production, les projets de développement se sont poursuivis avec des investissements de plus de 1,8 G\$. Une fois terminés, les nouveaux aménagements viendront ajouter près de 1 500 MW de puissance installée au parc de production et fourniront plus de 8 TWh d'électricité par année. En transport, 733 M\$ ont été investis dans le réseau. En distribution, 607 M\$ ont été dépensés principalement pour répondre à la demande résidentielle croissante et renouveler des équipements parvenus à la fin de leur vie utile.

En 2004, le bénéfice net s'est élevé à 2 435 M\$, soit 497 M\$ de plus qu'en 2003. Les principales raisons de cette progression : une réduction de 395 M\$ des frais financiers et un gain de 265 M\$ sur la vente de la participation d'Hydro-Québec dans Noverco.

Les dividendes déclarés s'élèvent à 1 350 M\$, contre 965 M\$ en 2003. Avec ce huitième versement consécutif – le plus important de son histoire –, Hydro-Québec aura versé à son unique actionnaire, le gouvernement du Québec, près de 5,3 G\$ depuis 1998. De plus, elle verse au gouvernement du Québec la taxe provinciale sur le capital consolidé et la taxe sur le revenu brut, qui est de 573 M\$ en 2004. Elle paie également 47 M\$ en taxes municipales, scolaires et autres.

Tous les ratios financiers se sont améliorés en 2004. Par exemple, le rendement de l'avoire propre atteint 15,5 %, contre 13,2 % en 2003; la marge bénéficiaire s'élève à 22,8 %, contre 18,4 %; la couverture des intérêts passe de 1,65 à 1,72; et le taux de capitalisation est de 32,8 %, contre 29,9 %.

Appuyer le dynamisme des régions

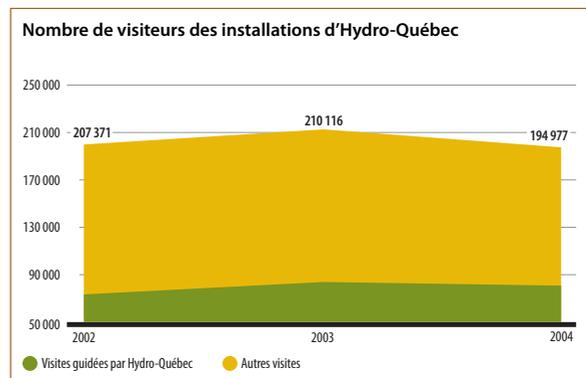
Par ses projets autant que par ses activités d'exploitation, Hydro-Québec stimule l'économie des régions en soutenant la création d'emplois directs et indirects, en faisant l'acquisition de biens et de services et en versant des taxes aux collectivités.

Hydro-Québec crée des comités de retombées économiques de ses principaux projets pour favoriser l'attribution de contrats et l'embauche de main-d'œuvre aux niveaux local et régional. Elle veille à recruter des travailleurs et des fournisseurs au sein des communautés locales, comme en témoignent les 2,3 G\$ de dépenses pour l'acquisition de biens et de services. Quelque 94 % de ces acquisitions ont été faites auprès des entreprises québécoises.

Contributions d'Hydro-Québec à l'économie régionale			
	2002	2003	2004
Effectif moyen (années-personnes)	21 393	21 819	22 183
Taxes municipales (M\$)	32,6	29,5	30,2
Taxes scolaires (M\$)	3,3	3,2	3,4
Aquisitions de biens et de services (M\$)	1 649	2 127	2 246
Proportion des achats à des entreprises québécoises (%)	91	93	94
Emplois directs soutenus par les acquisitions (années-personnes)	12 250	15 199	14 918

L'entreprise appuie des organismes socioéconomiques engagés dans l'essor des régions, comme l'Association des professionnels en développement économique du Québec, le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation, l'Institut de développement urbain du Québec, le Centre de recherche sur les biotechnologies marines et l'Association des ingénieurs-conseils du Québec.

Enfin, Hydro-Québec participe à l'offre récréotouristique régionale, soit directement en offrant des visites guidées à 24 de ses sites, soit indirectement en accueillant les touristes en visite à la Cité de l'énergie ou au complexe récréotouristique des Sept-Chutes. Les régions de la Mauricie, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie sont les plus fréquentées.



Soutenir l'innovation technologique et l'essor des entreprises

Hydro-Québec se positionne comme partenaire d'affaires non seulement au Québec, mais aussi sur la scène internationale. Dans le secteur industriel, elle désire promouvoir l'utilisation de l'électricité sous l'angle de l'efficacité énergétique :

- avec le Centre de recherche et de développement en agriculture – transfert de solutions en efficacité énergétique dans les entreprises agricoles ;
- avec Forintek – poursuite du programme Électrobois, qui vise à améliorer les technologies électriques dans l'industrie du bois ;
- avec Siemens – entente relative à des projets de recherche dans les secteurs de la production, du transport et de la distribution d'électricité.

Sur le plan des échanges internationaux, Hydro-Québec a apporté un soutien promotionnel et une aide au recrutement de participants au forum international Naturallia 2004, un congrès regroupant plus de 200 chefs d'entreprises des industries minières et forestières qui s'est tenu à Timmins, en Ontario. Elle a aussi participé au recrutement de quelque 50 entreprises québécoises pour le forum international de partenariats d'entreprises Futurallia 2004, qui a eu lieu à Poitiers, en France.

Une fourgonnette hybride franco-québécoise

La Cleanova II, dotée d'un système de motorisation hybride conçu, réalisé et mis au point par TM4, une filiale d'Hydro-Québec, a été présentée au Mondial de l'Automobile 2004 par la Société de Véhicules Électriques, une filiale commune des groupes Dassault et Heuliez.



Une technologie hydro-québécoise

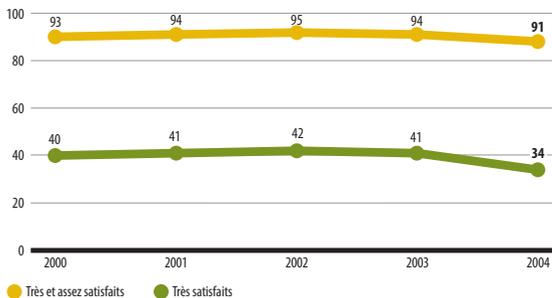
TM4, une filiale d'Hydro-Québec a conçu, réalisé et mis au point le système de motorisation du Quark, un démonstrateur technologique fabriqué par Peugeot. Ce véhicule tout-terrain est muni de quatre moteurs électriques placés dans chacune des roues. Alimentés par une pile à combustible, ces moteurs à attaque directe sont pilotés séparément par un module électronique central.

Une perception globalement positive

Les débats sur les hausses tarifaires et la controverse entourant le projet du Suroît sont les événements qui ont le plus influencé la satisfaction de la population et l'image de l'entreprise en 2004. De manière générale, la population continue d'être en accord avec les objectifs de croissance et de rentabilité de l'entreprise, mais dans une moindre mesure qu'en 2003.

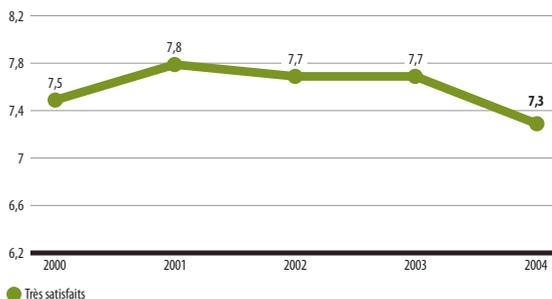
Rappelons que deux hausses tarifaires sont entrées en vigueur au cours de l'année, que les Québécois doivent associer aux objectifs de profitabilité de l'entreprise. Néanmoins, à leurs yeux, le leadership économique d'Hydro-Québec doit s'exercer dans le respect de l'environnement. L'attention portée par l'entreprise à la recherche et au développement technologique demeure parmi les volets les plus valorisés.

Satisfaction de la population (%)



La satisfaction générale de la population a perdu trois points en 2004, mais demeure au-dessus de 90 %.

Perception d'Hydro-Québec (sur une échelle de 10)



La perception de l'entreprise par la population a connu un recul, passant de 7,7 en 2003 à 7,3 en 2004.

Facteurs de baisse

- Hausses tarifaires passées et à venir.
- Projet du Suroît.

Facteurs de hausse

- Résultats de l'appel d'offres pour l'achat d'énergie éolienne.
- Inauguration du chantier de la Péribonka.
- Plan global en efficacité énergétique et lancement de la campagne MIEUX CONSOMMER.
- Annonce de profits records.

Tableau de concordance avec la GRI

Hydro-Québec et les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) – 2002		
Numéros de référence (GRI)		Pages
	Vision et stratégie	
1.1	Vision et stratégie de l'entreprise en matière de développement durable	2, 3
1.2	Déclaration du président-directeur général	1
	Profil de l'entreprise	
2.1-2.2, 2.3, 2.4, 2.5-2.9	Profil de l'organisation	2, 33-37, 40, 41
2.10, 2.11-2.13, 2.14, 2.15, 2.16	Portée et étendue du rapport	1, 45
2.17-2.19, 2.20-2.22	Profil du rapport	3, 45, 46
	Gouvernance de l'entreprise et systèmes de gestion	
3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8	Structure et gouvernance	1-3, 32
3.9, 3.10, 3.11, 3.12	Relations avec les parties prenantes	3, 11-15, 18-21, 24, 25, 27, 29, 30, 33-37, 41, 43
3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 3.17, 3.18, 3.19, 3.20	Stratégies et systèmes de gestion	3, 7, 11-15, 19-21, 24, 25, 28-31, 33-39, 42
	Performance économique	
EC1, EC2	Clients	6, 40
EC3, EC4	Fournisseurs	6, 36, 40, 41
EC5	Employés	
EC6, EC7	Investisseurs	40, 41
EC8, EC9, EC10, EC12	Secteur public	29, 36, 40, 41
EC13	Impacts économiques indirects	40-42
	Performance environnementale	
EN1, EN2	Matière	28
EN3, EN4, EN17, EN18, EN19	Énergie	2, 6, 7, 9, 16, 17, 19-21, 42
EN5, EN20, EN21, EN22	Eau	9-11, 25, 28
EN6, EN7, EN23, EN24, EN25, EN26, EN27, EN28, EN29	Biodiversité	10-12, 14, 26, 28, 35
EN8, EN9, EN10, EN11, EN12, EN13, EN30, EN31, EN32	Émissions, effluents et déchets	6, 7, 9, 16, 17, 25, 28
EN33	Fournisseurs	36
EN14, EN15	Produits et services	10, 21
EN16	Conformité	
EN34	Transport	24, 42
	Performance sociale	
	<i>Pratiques en matière d'emploi et de travail décent</i>	
LA1, LA2, LA12	Emploi	13-15, 17, 21, 33-36, 39, 41
LA3, LA4, LA13	Relations de travail	33
LA5, LA6, LA7, LA8, LA14, LA15	Santé et sécurité	33
LA9, LA16, LA17	Formation et gestion des compétences	25, 33-35
LA10, LA11	Diversité et égalité des chances	33
	<i>Droits humains</i>	
HR1, HR2, HR3, HR8	Stratégie et gestion	32, 34, 35, 38, 39
HR4	Non-discrimination	13, 27, 35, 37-39
HR5	Liberté d'association et négociations collectives	
HR6	Travail des enfants	
HR7	Travail forcé et obligatoire	
HR9, HR10	Mesures disciplinaires	
HR11	Pratiques en matière de sécurité	
HR12, HR13, HR14	Droits des Autochtones	10, 13-15, 27, 35, 37-39
	<i>Société</i>	
SO1, SO4	Collectivités	10, 11, 18-20, 24, 25, 27, 29, 32, 34-36, 41
SO2	Trafic d'influence et corruption	3, 32
SO3, SO5	Contributions politiques	
SO6, SO7	Concurrence et tarifs	
	<i>Responsabilité relative au produit</i>	
PR1, PR4, PR5, PR6	Santé et sécurité des clients	1, 24, 38, 39
PR2, PR7, PR8	Produits et services	24, 34, 43
PR9, PR10	Publicité	
PR3, PR11	Respect de la vie privée	

Numéros de référence en caractères gras : indicateurs clés de la GRI traités dans le présent rapport et dans le site Internet d'Hydro-Québec sur le développement durable (<http://www.hydroquebec.com/developpementdurable>).

Autres numéros de référence : indicateurs de la GRI traités uniquement dans le site Internet d'Hydro-Québec sur le développement durable.

Attestation de vérification de QMI

QMI a été engagée par Hydro-Québec pour effectuer une vérification indépendante de la validité des informations à caractère environnemental, social et économique contenues dans son *Rapport sur le développement durable 2004*. Le rapport ainsi que les résultats de la performance environnementale, sociale et économique demeurent de la seule responsabilité d'Hydro-Québec. Le processus de vérification a consisté en une évaluation des méthodes de collecte de données ainsi que des données elles-mêmes, des entrevues avec le personnel de direction et des employés ainsi que la visite d'unités sélectionnées permettant ainsi de compléter la validation de certaines de ces données. QMI a utilisé un plan de vérification et d'échantillonnage basé sur l'analyse des risques tel que défini dans son protocole de vérification externe pour des rapports environnementaux.

Sur la base des informations auxquelles les vérificateurs ont eu accès et de la méthodologie utilisée, QMI est d'avis que les données recueillies et consolidées dans le *Rapport sur le développement durable 2004* d'Hydro-Québec ne contiennent pas d'erreurs matérielles. QMI est aussi d'avis que le processus de collecte des données et le Rapport sur le développement durable 2004 démontrent une amélioration marquée par rapport à 2003. Hydro-Québec a aussi mis en œuvre des actions visant à donner suite aux recommandations faites par QMI l'an dernier.

La présidente QMI,



Wendy Tilford

Unités de mesure

k\$: millier de dollars	MWh : mégawattheure ou million de wattheures
M\$: million de dollars	
G\$: milliard de dollars	GW : gigawatt ou million de kilowatts
kV : kilovolt	
kW : kilowatt	GWh : gigawattheure ou million de kilowattheures
kWh : kilowattheure	TWh : térawattheure ou milliard de kilowattheures
MW : mégawatt ou million de watts	

Le présent document est recyclable.
Il est fait de papier québécois et imprimé
sur du papier recyclé comportant 20 %
de fibres postconsommation.



© Hydro-Québec

Reproduction autorisée
avec mention de la source
Dépôt légal – 2^e trimestre 2005

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-43927-9

This publication is available in English.

2005G031F

www.hydroquebec.com/developpementdurable

